

7%
WOOD GUNDT
692-4200
2 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

EXPANSION
2000
CARRIÈRE EN IMMOBILIER
QUÉBEC, résidence impeccable, garage, près université. Faut voir!
Louise Bourdon 654-2000

MARDI 6 AVRIL 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 98
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 4.04 TVQ 0.30

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE SPORT

Une rumeur envoie Lindros à Ottawa et Daigle à Montréal

L'Ottawa Sun dit que les Sénateurs tentent d'acquiescer Eric Lindros dans une transaction impliquant le Canadien à qui ils transféreraient Alexandre Daigle. **S-6**

Les Expos inaugurent leur saison avec une défaite

Alou ne jetait le blâme sur aucun de ses jeunes joueurs après que les Expos aient perdu 2-1 face aux Reds de Cincinnati lors du match inaugural de la saison 1993. **S-2**

LA RÉGION

Le Festival d'été à Place d'Youville pour la dernière fois

Le Festival d'été de Québec se tiendra pour la dernière année à Place d'Youville. La ville veut que les spectacles drainent plus de 15 000 personnes aient lieu ailleurs. **B-1**

LE QUÉBEC

Mieux vaut être indemnisé par la CSST que de travailler

Il est parfois plus payant pour un travailleur d'être indemnisé par la CSST et de recevoir 90 % de son salaire net, non imposable, que de travailler. **A-9**

LE CANADA

Les Terre-Neuviens iront aux urnes le 3 mai

Clyde Wells a annoncé hier la tenue d'élections, en mettant ses électeurs au défi de décider qui, de son gouvernement ou des fonctionnaires, doit diriger la province. **A-4**

LES ARTS

L'excentrique «Coco» Leopold succombe au sida

L'animateur-radio et chroniqueur Douglas «Coco» Leopold est décédé dimanche des suites du sida, à Los Angeles où il vivait, depuis près de cinq ans. **C-6**

LA MODE

Cahier spécial mode-beauté: belle de la tête aux pieds

Après les jours maussades de février et de mars, une remise en beauté totale s'impose. La peau a besoin d'un coup de fouet pour retrouver son éclat printanier. **Cahier C**

L'ÉDITORIAL

Moins de poisson et plus de cannes à pêche à la Russie!

L'aide américaine à la Russie comporte des mesures originales. Il faudra toutefois que s'y ajoute l'aide d'autres pays développés pour réussir. **A-10**

L'INDEX

Annonces classées	C-8 à C-13
Arts	C-6 et C-7
Bridge	C-13
Décès	C-13 et C-14
Économie	B-7 à B-12
Éditorial	A-10
Horoscope	C-13
Les idées du jour	A-11
La mode	C-1 à C-5
Le monde	B-4 à B-6
Où aller à Québec	C-6
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au SOLEIL	B-2
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Du soleil, toujours doux, maximum 9, minimum -4.



Demain: Encore du soleil, plus chaud, maximum 10, minimum -3. S-16



Trois édifices de Malenfant rapportent 2,3 millions \$ Les petits créanciers auront plus

QUÉBEC — Même s'il n'a vendu que trois des 11 édifices de Raymond Malenfant, le syndic Pierre Poliquin affirme être déjà en mesure de verser aux petits créanciers plus que ce que leur offrait M. Malenfant dans sa dernière proposition.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

M. Poliquin avait convoqué la presse, hier après-midi, pour faire le point sur les transactions réalisées jusqu'ici. Plus le temps passe, plus le portrait est différent de celui que le précédent syndic, Marc Sheedy, avait brossé.

Les offres reçues pour les propriétés commerciales comme pour les biens personnels permettraient déjà de dégager plus de 2,3 millions \$ d'équité, qui pourraient être redistribués

entre les créanciers ordinaires. Dans sa dernière proposition, Raymond Malenfant prévoyait utiliser un prêt de 2 millions \$, dont 1,5 million \$ aurait été réparti parmi les petits créanciers.

Trois édifices, Motel Universel Inc., à Sainte-Foy, le Motel de Drummondville et l'hôtel Wandlyn Universel ont été vendus. Ce dernier a été vendu à l'homme d'affaires Marcel Beaulieu, celui-là même qui devait prêter les 2 millions \$ promis aux créanciers. Il reste encore huit immeubles commerciaux à vendre, dont les deux

plus importants, le Manoir Richelieu et le complexe Raycom.

Ces édifices font l'objet de procédures de la part de leurs créanciers hypothécaires, aussi le syndic a-t-il annoncé hier qu'il s'adresserait à la cour pour demander un délai qui lui permettrait de compléter des transactions. Plusieurs groupes se sont montrés intéressés, dit-il. Les offres sont intéressantes, mais les acheteurs posent encore trop de conditions pour que le syndic puisse conclure une transaction. Il tente aussi de vendre les deux immeubles séparément.

Tous les biens personnels de M. Malenfant n'ont pas encore été vendus, mais les offres déposées jusqu'à maintenant lui assurent déjà un excédent

de 1,3 million \$. Les bilans du syndic Marc Sheedy n'avaient jamais fait état des sommes qui pouvaient être dégagées par ces ventes.

Parmi les biens personnels se trouve aussi l'imposante collection de voitures de la famille Malenfant. Là encore les rapports du syndic ne les mentionnaient pas. Pourtant, ces automobiles sont évaluées au bas mot à 350 000 \$.

M. Sheedy avait aussi déclaré à plusieurs reprises qu'une faillite du groupe Malenfant ne rapporterait absolument rien aux petits créanciers, mais M. Poliquin se montrait plus optimiste hier. Même s'il se refuse encore à chiffrer le dividende qu'il pourra verser en

bout de ligne, il semble déjà pratiquement assuré de verser au moins 10 %, mais il refuse de confirmer cette évaluation.

Les créanciers ont d'ailleurs des chances d'augmenter de façon importante ce dividende grâce à la poursuite de 15 millions \$ intentée voilà plusieurs années par M. Malenfant contre la CSN. Le syndic a annoncé que les inspecteurs lui avaient donné hier le mandat de réactiver ces procédures, inactives depuis 1991. Le procureur du syndic, Me Maurice Dussault, s'ajoutera d'ailleurs les services de l'avocat Errol Payne, qui avait représenté M. Malenfant dans cette cause.

Autre texte en page A-2

Valcartier «répète» pour la mission en Bosnie



Quelque 1200 militaires de la 5^e Brigade mécanisée de la base de Valcartier procèdent cette semaine à une « répétition générale » sur les terrains de la base en vue de leur départ pour l'ex-Yougoslavie, prévu pour la fin d'avril ou le début de mai. C'est là la phase finale de leur entraînement qui dure depuis la mi-janvier. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le soldat Steeve Roberge, le sergent Roger Giroux, le caporal Gem Guimont et le soldat Mario Leblanc, au cours d'une patrouille dans leur véhicule blindé.

page A-3

Ils visaient les voûtes de la Banque de Montréal Par «coup de malchance», le tunnel des voleurs s'affaisse



Une employée de la banque a constaté que le sol du trottoir devant l'entrée située de la banque s'était affaissé et qu'un petit arbre était tombé au fond du trou.

MONTREAL (PC) — Un simple affaissement de terrain a conduit à la découverte, hier après-midi, d'un tunnel en voie de réalisation sous la rue Saint-Antoine qui mène directement aux voûtes du siège social de la Banque de Montréal.

« Le gros du travail était fait. Les voleurs devaient attendre le congé de Pâques pour terminer de percer les cloisons et sortir l'argent », a indiqué hier après-midi un égoûtier.

« En 29 ans de métier, je n'ai jamais rien vu de tel », a ajouté Roger Goudreau, contremaitre. « C'est comme dans les 'vues'. La porte-parole de la Banque de Montréal, Suzanne Michaud, a refusé de révéler quel montant d'argent est entreposé dans les voûtes.

Mme Michaud a assuré que les voleurs n'auraient pas été au bout de leurs peines et que le système de sécurité de la banque aurait contré toute intrusion.

C'est un coup de malchance pour les voleurs qui a permis de mettre au jour l'impressionnant travail d'excavation. Selon M. Goudreau, le va-et-vient des chenillettes de déneigement a probablement

affaibli le haut du tunnel.

Hier matin, une employée de la banque a constaté que le sol du trottoir devant l'entrée située de la banque s'était affaissé et qu'un petit arbre était tombé au fond du trou.

Appelés sur place, les égoutiers de la région de la Commune ont fait une découverte stupéfiante : un tunnel d'environ 10 mètres de long, faisant un mètre de haut par deux mètres de large, a été creusé à partir de l'égoût collecteur qui court sous la rue Saint-Antoine.

Pour accomplir leur travail, les voleurs ont installé un système d'éclairage. Afin d'assurer la solidité des parois du tunnel, notamment du plafond, ils ont placé des pièces de contreplaqué soutenues par des poutres de métal.

Les policiers ont retrouvé sur place une antenne d'émetteur-récepteur, 25 bouteilles d'oxygène et d'acétylène pour la soudure et plusieurs outils, comme des pelles et des pics.

D'anciens cadres de Nationalair prennent la relève

QUÉBEC — Une nouvelle compagnie aérienne devrait vraisemblablement prendre la relève de Nationalair, le transporteur qui, hier encore, a officiellement perdu un autre contrat évalué à 35 millions \$.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

La compagnie en voie de formation sera dirigée par les trois vice-présidents de Nationalair qui ont remis leur démission à Robert Obadia quand ils ont appris, par l'intermédiaire des journalistes, que la dette de la société était beaucoup plus élevée que celle que leur avait déclarée leur président.

« Nous devrions être en mesure d'annoncer des choses la prochaine semaine », a déclaré au SOLEIL M. Claude Lévesque, l'un des membres du groupe.

Outre M. Lévesque, le groupe sera formé des deux autres vice-présidents démissionnaires, MM. Daniel-Yves Durand et Jean Côté. Un autre ex-cadre de Nationalair, M. Luc Trépanier, s'est joint à ces derniers.

Le quatuor, qui voudrait combler le vide laissé par Nationalair, jongle actuellement avec le type d'appareils qu'il utilisera s'il se lance officiellement dans la course. « Mettre un seul avion en circulation exige un investissement de 5 millions \$ », raconte M. Lévesque. « Nous optons pour la location. C'est beaucoup moins cher. »

La compagnie Nationalair qui fonctionne sous les dispositions de la Loi sur les faillites depuis le 22 mars a perdu un autre contrat important, soit celui du transport des militaires entre l'Allemagne et le Canada.

Une porte-parole du ministère de la Défense a indiqué que, de l'avis du ministère, Nationalair n'était plus en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles parce que le transporteur a perdu le permis d'exploitation que lui avait accordé l'Office national des transports.

Le ministère de la Défense avait réservé les services de Nationalair pour effectuer le transport de ses soldats entre Lahar et Ottawa. La semaine dernière, le ministère décidait de confier à Air Canada le soin d'effectuer une telle opération une fois la semaine et d'aller en soumission pour compléter le reste du contrat.

Par ailleurs, bien que tout laisse croire que Nationalair, ait aussi perdu le fabuleux contrat de transport des pèlerins de la Mecque, aucune confirmation officielle n'a encore été rendue.

Menacée d'expulsion au Guatemala

La famille Miranda obtient un sursis

SAINTÉ-FOY — Alors même que les passeports avaient été saisis et que l'expulsion de la famille Miranda au Guatemala semblait désormais inévitable, Emploi et Immigration Canada annonçait hier une révision complète de ce complexe dossier. Ce qui veut dire au moins un ou deux mois de sursis pour Carolina Miranda et ses deux fils de 12 et trois ans, Samael et Ignacio.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

Carolina Miranda est cette Guatémaltèque de 36 ans qui avait négligé d'officialiser son statut d'immigrante depuis son installation permanente au pays en 1990, jusqu'au jour où elle a quitté son mari résidant canadien et qu'elle a dû se réfugier avec ses deux garçons dans une maison d'hébergement pour femmes violentées. Ils y sont depuis neuf mois.

La nouvelle position d'Ottawa a été communiquée hier midi à la députée de Louis-Hébert, lors d'un appel téléphonique reçu presque en même temps que Mme Suzanne Duplessis accueillait à son bureau de comté les cinq garçons de 12 ans venus déposer une pétition d'appui à leur ami Samael.

Cette pétition de 1500 noms sera ajoutée aux nombreux plaidoyers et arguments pro-Miranda acheminés au bureau du ministre Yvon Valcourt au cours des derniers mois, a indiqué Mme Duplessis aux quelques journalistes venus à son bureau, en même temps que la Guatémaltèque, son fils Samael, ses cinq camarades responsables de la pétition et trois porte-parole de groupes communautaires mobilisés par le dossier.

« Les espoirs de garder les Miranda au Canada sont très minces », avait estimé Mme Duplessis, avant le fameux appel téléphonique d'Ottawa. De sorte que c'est à coups d'accolades et d'exclamations de joie avec le clan Miranda qu'elle saluait ce soudain retour des choses.

La Guatémaltèque dit avoir quitté son mari parce qu'elle se sentait menacée par les agissements

plus ou moins louches de cet Equatorien devenu résident canadien il y a trois ans ; elle le dit notamment armé 24 heures sur 24. C'est après coup qu'Ottawa entreprit les démarches qui menaient à un avis d'expulsion de la mère et de son aîné, prononcé en septembre dernier.

Mme Miranda refuse de retourner au Guatemala par peur de représailles policières. Elle invoque le fait que son premier conjoint et père de Samael est toujours recherché pour activités politiques clandestines, tel que le lui confirmait récemment par téléphone son ex-belle-soeur Clemencia Castillo. Deux autres frères Castillo, Elfego et Edgar, ont été assassinés pour les mêmes raisons, affirment Carolina et le Comité Québec-Amérique centrale.

C'est par un bien curieux paradoxe que la déportation des Miranda au Guatemala n'a toujours pas été conclue à ce jour malgré l'action fédérale en ce sens, a permis d'apprendre la rencontre d'hier. M. Gonzalo Carrera, le résident canadien père du deuxième fils de Mme Miranda, refuse la garde d'Ignacio dans le processus actuel de divorce, mais refuse aussi de signer les papiers permettant d'obtenir le visa nécessaire à son entrée au Guatemala avec sa mère et son demi-frère. Et il ne saurait être question de séparer les trois Miranda, est-il indiscutablement établi au ministère de M. Valcourt.



Réunis hier, Mme Suzanne Duplessis en compagnie de Carolina Miranda, son fils Samael (assis), et un des garçons qui ont piloté la pétition, Domini-que Sanachgrin (à l'arrière).

Vote unanime

Moyens de pression des débardeurs

QUÉBEC — Les débardeurs du port de Québec ont voté à l'unanimité, hier soir, pour le déclenchement de moyens de pression en temps opportun. Ils veulent ainsi faire débloquer leurs négociations qui pourrissent depuis 15 mois et sont rompues depuis vendredi dernier.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« Les principaux points en litige portent sur le fonds de pension et le plancher d'emploi », a déclaré au SOLEIL, en fin de soirée, le président du syndicat, Roland Savard. Réunis à huis clos, les 110 membres présents (sur une possibilité de 140) ont voté à main levée en faveur du recours à des moyens de pression. Si ces derniers s'avèrent inefficaces, l'assemblée sera convoquée à nouveau pour se prononcer, cette fois-ci, sur la grève comme telle.

Précisons qu'il y a eu entente entre les deux parties sur les salaires.

Mise en garde

« Les débardeurs ne doivent pas se tirer dans le pied en parlant de grève », a affirmé pour sa part le directeur du port de Québec, Ross Gaudreault, au cours d'une entrevue téléphonique, en soirée. « Car, s'ils nuisent aux activités du port, ils seront les premiers à en souffrir. »

Hospitalisé, Malenfant ne pourra comparaître

QUÉBEC — L'homme d'affaires Raymond Malenfant ne pourra comparaître, jeudi, pour répondre d'une accusation de fraude d'environ 200 000 \$ aux dépens de la Société de développement industriel du Québec. Souffrant d'épuisement, il a été hospitalisé d'urgence, mardi dernier, au centre hospitalier du Christ-Roi.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Par contre, son fils Alain, qui fait face à la même accusation, comparaitra en chambre criminelle de la cour du Québec, au palais de justice de Québec. Ces accusations font suite à l'obtention de subventions de la SDI, dans le dossier du centre de ski Pin rouge, à New Richmond, en Gaspésie.

Il semblerait que les Malenfant aient demandé à des fournisseurs de gonfler leurs factures, de façon à surévaluer les travaux d'aménagement sur lesquels la SDI s'appuyait pour établir sa subvention. Celle-ci équivalait à 50 % de tous les travaux. Ainsi, les hommes d'affaires en auraient totalisé 4,2 millions \$ afin d'obtenir une subvention de 2,1 millions \$.

Bien que la chose ne soit pas encore définitive, il semblerait que Me Guy Bertrand représentera les Malenfant alors que, du côté du ministère public, le dossier a été confié à Me Léopold Vézeau.

L'administrateur portuaire comprend que les débardeurs doivent négocier leurs conditions de travail. Mais il leur sert une mise en garde. A son avis, dès qu'une simple possibilité de conflit transpire dans les médias, les armateurs et les clients cherchent une nouvelle « route », c'est-à-dire un port de rechange par où passer pour expédier leur marchandise. Or, précise-t-il, la compétition est déjà très forte de la part des installations de la côte est américaine et des provinces atlantiques. Aussi met-il tout son espoir dans un règlement rapide. « C'est une nécessité absolue ! », lance-t-il.

« Il a fallu cinq ans pour se relever du lock out qui a paralysé le port au milieu des années 80. On a dû reconstruire tout le cargo général. A force de travail, on a réussi à attirer de nouveau les clients. Au point où, en 1992, on a battu un record datant d'une vingtaine d'années, les manutentions de cargo général (granit, bois, papier journal, lait en poudre, amiante, fils de fer, etc.) connaissant une augmentation de 40 % à 50 % par rapport à l'année précédente », dit un Ross Gaudreault très inquiet.

Le président du syndicat a souligné au SOLEIL, à l'issue de l'assemblée tenue à la CSD, qu'il a bel et bien informé ses membres de l'impact de leurs pressions et d'une grève éventuelle. Le vote, a-t-il dit, a été pris en toute connaissance de cause.

A titre de directeur du port, M. Gaudreault préfère rester neutre puisque les débardeurs ne sont pas ses employés mais ceux de l'Association des employeurs maritimes dont le siège social est à Montréal. « Qu'il y ait grève ou lock out, nous n'avons rien à dire. Nous avons les mains attachées. Nous sommes en quelque sorte les otages du conflit », constate-t-il.

L'administrateur a rencontré hier les trois principaux clients du port afin de s'assurer de leur collaboration. Il s'agit de la Société d'arrimage de Québec, Bunge et Logitec.

J O Y E U S E S P Â Q U E S
D I M A N C H E 1 1 A V R I L



BLOUSE VOILE IMPRIMÉ

légèreté, transparence du voile pur coton pour blouse fraîche, manches courtes, dans un imprimé floral multicolore. 36 à 44... 79.95



FOULARD SOIE DÉLAVÉE

un oblong pure soie, texture peau de pêche à offrir dans un imprimé de fleurs vives. 22.00 superbe dans la boîte cadeau simons!



CEINTURE TRESSÉE

la ceinture du printemps! en cuir souple, tressé, noir ou cognac, boucle métallique carrée. 35.00



PULL ENCOLURE LACET

un détail clé dans cette saison sous influence ethnique... un pull forme tunique, en maille de coton granulée, à offrir en écri ou sable avec lacet contrastant et boutons de bois. p.m.g. 95.00

LA QUOTIDIENNE

tirage du 6 avril 1993

8-6-9

5-5-9-0

Tirage du samedi 3 avril

A la suite d'une erreur de retranscription, les résultats de la mini-loto publiés dans notre édition du samedi 3 avril étaient partiellement erronés. Voici les bons chiffres.

MINI-LOTO

566867 gagnent 50 000 \$

66867 gagnent 5000 \$

6867 gagnent 250 \$

867 gagnent 25 \$

67 gagnent 5 \$

56686 gagnent 1000 \$

5668 gagnent 100 \$

566 gagnent 10 \$

la maison
simons

PLACE STÉ-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Négos ardues entre Québec et les spécialistes

QUÉBEC — Alors que les médecins omnipraticiens ont entériné, samedi, l'entente intervenue entre le gouvernement et leur fédération (FMOQ), les discussions traînent encore avec la fédération des médecins spécialistes (FMSQ).

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Ça va bien. Les rencontres se poursuivent actuellement. Dans une heure? Dans deux jours? Dans six mois? Une entente peut intervenir n'importe quand ou achopper sur une virgule », dit Marie-Claire Ouellet, l'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Selon d'autres informations, spécialistes et gouvernement ont du mal à s'entendre sur les moyens à prendre pour convaincre les spécialistes de travailler en région. « Les négociations avec les spécialistes ne sont pas aussi avancées qu'elles pourraient l'être », dit un informateur, proche des négociations en cours.

Les médecins spécialistes, payés jusqu'à 120 % des honoraires en région, réclament un incitatif plus grand encore, pour travailler en dehors de Québec, Montréal et Sherbrooke. Compte tenu des difficultés financières du gouvernement, cette demande est difficile à obtenir.

Par ailleurs, la FMSQ aurait convaincu le MSSS que les besoins en psychiatres, anesthésistes, orthopédistes et chirurgiens généraux dans les régions se limitent à 80 personnes et non à 300 ou 400 ou même 1600 comme le gouvernement l'a déjà laissé entendre. La FMSQ propose l'itinérance des médecins là où il y a pénurie, alors que le gouvernement favorise l'installation permanente des médecins.

Crainte des omnipraticiens

Les omnipraticiens craignent que l'entente adoptée samedi bureaucratise davantage leur profession. Ils prédisent que l'engagement de 500 fonctionnaires sera nécessaire pour inciter les jeunes (moins de 10 ans de pratique) à travailler 12 heures par semaine en salles d'urgence, en CLSC, en centres d'accueil et dans les programmes de maintien à domicile. « Nous avons dû les convaincre qu'un payeur unique (RAMQ) et l'ordinateur faciliteraient l'implantation du nouveau régime », explique le Dr Clément Richer, président de la FMOQ.

Les médecins de cabinets

privés qui refuseront de participer aux « activités médicales particulières » seront payés à 70 % de leurs honoraires durant 10 ans, plutôt que pendant trois ans actuellement.

Les médecins acceptent cette pénalité de bonne grâce. « Il fallait fournir ces services. L'entente a le mérite d'avoir été négociée », dit le Dr Denis Soulières, président

de la fédération des médecins résidents.

Par contre, les médecins participants au régime seront récompensés : en région urbaines, les gardes à l'urgence seront rémunérées à 100 %, mais pas les activités en CLSC ou en centres d'accueil ; en région rurale, chaque année de participation aux différentes activités médicales comptera pour

trois ans de pratique. Les médecins en régions éloignées continueront de bénéficier d'honoraires à 115 %.

D'après les évaluations de la FMOQ, seulement 607 médecins sur 7000 ne répondent pas actuellement aux conditions de l'entente. « On ne forcera personne à déménager », assure le Dr Richer.

Par exemple, un médecin ins-

tallé en cabinet privé depuis quelques années ne sera pas pénalisé si la région régionale n'a aucune activité particulière à lui proposer. Aux omnipraticiens qui ne veulent pas faire d'urgence ou de maintien à domicile, on pourrait demander de participer au « système de garde intégré », qui permettra d'offrir des soins le soir et les fins de semaine.



Sur les terrains de la base de Valcartier, les militaires se familiarisent avec les tâches qui les attendent en ex-Yougoslavie.

La Russie recevrait 30 milliards du G-7

TOKYO (AFP, Reuter) — Les sept pays les plus industrialisés du monde (G-7), dont le Canada, pourraient accorder à la Russie une assistance financière de 30 milliards \$ lors de la réunion des ministres des Finances des Sept du 14 et 15 avril à Tokyo, selon des sources gouvernementales citées hier par l'agence de presse japonaise Kyodo News Services.

Cette aide, dont le Japon aurait déjà défini les grandes lignes, serait constituée de plusieurs plans d'assistance bilatéraux et multilatéraux visant à favoriser le développement de la petite entreprise en Russie, poursuit l'agence.

Le Japon pourrait débloquer plusieurs milliards de dollars d'aide, soit la part la plus importante des membres du groupe des sept pays les plus industrialisés qui comprend en outre le Canada, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et les États-Unis.

Au lendemain du sommet Eltine-Clinton à Vancouver, les Douze de la Communauté européenne (CEE) ont voulu, à leur tour, donner un signal politique clair au président russe en acceptant unanimement d'élargir les négociations de partenariat avec Moscou vers l'établissement d'une zone de libre-échange à long terme. Les pays scandinaves, candidats à l'adhésion à la CEE, ont pour leur part plaidé devant les Douze pour un soutien urgent aux réformes démocratiques en Russie.

Après le sommet de Vancouver et le rééchelonnement de la dette russe, les pays les plus riches ont dix jours pour mesurer l'urgence et décider l'importance des aides qu'ils adopteront à Tokyo pour sauver les réformes économiques conduites en Russie.

Les riches ont compris

À elle seule, l'aide de 1,6 milliard \$ promise par M. Clinton reste bien modeste au regard de l'immensité des problèmes économiques et sociaux de la Russie. Mais le sommet de Vancouver a été une puissante marque de soutien politique américain qui a valeur d'exemple pour les autres pays industrialisés.

À la veille de ce sommet, les dix-neuf pays créanciers de la Russie avaient enfin adopté un rééchelonnement de la dette publique héritée de l'Union soviétique portant sur 15 milliards \$.

Sans être aussi généreux qu'avec la Pologne pour laquelle il avait accepté d'annuler la moitié de sa dette, le Club de Paris avait fait un geste financier important et ouvert la voie à un autre rééchelonnement de la dette privée

avec plusieurs centaines de banques commerciales.

La dette totalise quelque 80 milliards \$. Une fois cette question assainie, la Russie redeviendrait un emprunteur plus crédible et pourra solliciter de nouveaux apports d'argent frais.

D'autre part, sans attendre la réunion de Tokyo, d'autres pays occidentaux ont annoncé des efforts supplémentaires. Hier, le chancelier Helmut Kohl a promis la poursuite de l'aide massive aux réformes russes, bien que l'Allemagne ait déjà fourni quelque 50 milliards \$ depuis 1989.

Le Canada a annoncé une aide supplémentaire de 160 millions \$ (US). La Russie peut aussi compter sur la détermination du nouveau gouvernement français dans l'élaboration d'un paquet coordonné d'aides occidentales. Le Royaume-Uni a fait état du doublement de son aide à la Russie.

Le Fonds monétaire international (FMI), enfin, étudie une nouvelle formule d'aide, dite de « transformation du système économique », pour les pays en transition vers l'économie de marché.

Autres textes en page B-4

Une répétition générale avant le départ

VALCARTIER — Quelque 1200 militaires de la base de Valcartier procèdent depuis dimanche et jusqu'à jeudi à une « répétition générale » sur les terrains de la base en vue de leur départ pour l'ex-Yougoslavie, prévu pour la fin d'avril ou le début de mai.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

Discussions avec les autorités locales ou avec de petits groupes de belligérants, fouilles de villages à la recherche de caches d'armes, secours aux blessés, escortes de convois humanitaires, les principales tâches que pourraient être appelés à remplir ces

futurs Casques bleus en Croatie et en Bosnie sont reproduites aussi fidèlement que possible, de nuit comme de jour.

À tour de rôle, les militaires se retrouvent également la cible de tirs « hostiles », et doivent préparer leurs oreilles à identifier la provenance de ces tirs, ainsi que le type d'arme utilisé.

Cette semaine un peu spéciale, explique le major Jean-

Pierre Sabourin, en charge des relations publiques, constitue pour ces soldats la phase finale de leur entraînement, qui dure depuis la mi-janvier.

Un absent ?

Pour plusieurs d'entre eux, le départ pour cette région troublée représentera donc l'aboutissement longtemps attendu d'un entraînement difficile. Pour d'autres par contre, ce départ ne s'effectuera pas sans appréhensions, comme le caporal Gem Guimont, de Québec, du 5e Groupe brigadé mécanisé du Canada, qui laisse derrière lui un bébé de 13 mois.

L'un de ces militaires, enfin, pourrait bien manquer à l'appel : le soldat Patrick Cloutier, le « héros » de la crise d'Oka, est actuellement l'objet d'accusations pour conduite en état d'ébriété et délit de fuite.

« Il doit se tenir à la disposition de la justice civile », explique le major Sabourin, en ajoutant qu'il n'est pas question que l'armée intervienne tant que les procédures judiciaires n'auront pas été complétées, ou tant que le juge n'en aura pas décidé autrement.

Les petits proprios repartent à l'assaut de l'hôtel de ville

MONTREAL (PC) — Peter Sergakis arrêté puis relâché, les portes principales de l'hôtel de ville défoncées, la police forcée d'intervenir, la résidence du maire Jean Doré assiégée : Montréal a été le théâtre de nouveaux épisodes de leur lutte acharnée contre la surtaxe sur les immeubles commerciaux, hier.

À l'occasion de la troisième manifestation des proprios en un mois, quelque 150 personnes sont d'abord parvenues à s'introduire par effraction dans l'antichambre de l'hôtel de ville, en début d'après-midi, avant d'être repoussées par des policiers de la CUM.

Cinq arrestations ont alors été effectuées, dont celle du président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec et leader du mouvement de contestation, Peter Sergakis.

Les personnes arrêtées se sont vu passer les menottes avant d'être conduites au poste

de police. Elles ne devaient être relâchées qu'à la fin de la manifestation, avait prévenu la police. Mais c'était sans compter l'ardeur des protestataires.

Des renforts aidant (ils étaient 300 vers 18 h 30), ceux-ci prirent en début de soirée le chemin du poste où était détenu M. Sergakis. Relâché, l'homme d'affaires incitait aussitôt ses troupes à « aller chez Doré ». La cour de la résidence du maire, qui n'était plus chez lui depuis une heure, fut occupée pendant trois quarts d'heure, à la suite de quoi les manifestants regagnèrent l'hôtel de ville.

Plusieurs heures plus tôt, la manifestation avait pourtant débuté dans le calme. La séance du conseil municipal ayant été avancée à 14 heures, la manifestation avait pourtant débuté dans le calme vers 13 h 30. En point de presse, la présidente du comité exécutif de la Ville, Lea Cousineau, a expliqué que ce changement d'horaire, annoncé il y a quelques jours à peine, visait à respecter la Pâque juive, qui commençait au coucher du soleil hier soir. Montréal observe chaque année cette tradition, a-t-elle ajouté.



Le choc entre les manifestants et les policiers a été brutal.

QUI PEUT S'EN PRIVER!

GEO METRO 1992 DÉCAPOTABLE

Manuelle, 5 vitesses, servofrein, pneus 4 saisons, miroir sport, console au plancher, sièges recouverts de tissu, compte-tours, coussin gonflable côté conducteur. Plusieurs en main.

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEX
LÉVIS QUÉ.

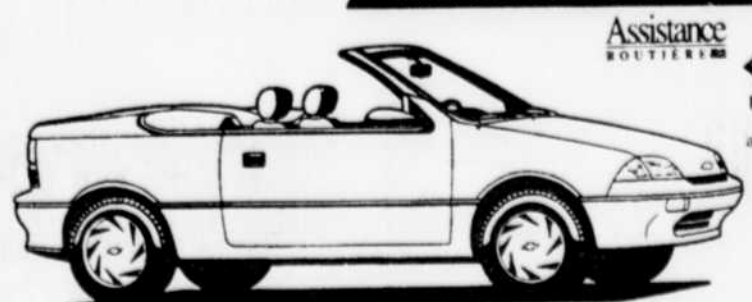
89, route Kennedy, Lévis
835-1171
LÀ OÙ LA CONFIANCE,
ÇA SE MÉRITE...

Spécial location 193,99 \$**

8 995 \$*

** Base sur un bail de 48 mois / 96 000 km / 5^e le kilomètre excédentaire. Avec un comptant de 1 000 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus, transport inclus. Dépôt remboursable de 300 \$, garantie et premier versement en sus.
* Taxes et transport en sus, rabais GM inclus.

OSEZ NOUS COMPARER!



Assistance ROUTIERE



RABAIS DE 750 \$ aux étudiants et admissibles

LA POLITIQUE

Wells annonce des élections pour le 3 mai

Terre-Neuve aux urnes

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, a annoncé hier la tenue d'élections générales le 3 mai, en mettant ses électeurs au défi de décider qui, de son gouvernement ou des fonctionnaires, devrait diriger la province.

Peu de temps auparavant, les 9500 enseignants de la province avaient exprimé leur intention de débrayer si les libéraux tentaient de toucher à leurs avantages sociaux, dans une tentative de réduire de 70 millions \$ les dépenses du secteur public pour cette année.

Au cours de la conférence de presse à laquelle assistaient les 32 membres de son caucus, M. Wells a soutenu que l'Association des enseignants de Terre-Neuve avait « jeté le gant », des propos qui ont immédiatement été contestés par l'association et les partis d'opposition.

« Il devrait plutôt se demander si son gouvernement peut effectivement diriger la province. A regarder sa performance, la réponse est certainement non », a déclaré M. Morley Reid, président de l'Association des enseignants.

Pour l'opposition, en prenant les syndicats pour cible, M. Wells

se livre à une tentative de diversion.

« La question n'est pas là, l'enjeu, c'est la performance — ou la non-performance — du gouvernement libéral », a soutenu le leader conservateur Len Simms.

Jack Harris, l'unique député néo-démocrate, a affirmé que les libéraux étaient manifestement désespérés pour faire des syndicats la pièce maîtresse de leur stratégie électorale, et dénoncé l'inaptitude du premier ministre à négocier avec les enseignants et les travailleurs du secteur public provincial.

Les libéraux et les négociateurs du secteur public s'affrontent depuis plusieurs mois à propos des concessions que le premier ministre juge absolument nécessaires pour ramener le déficit provincial à 51 millions \$ et éviter une baisse de la cote de crédit de la province.

Deux autres syndicats représentant 20 000 employés ont aussi voté en faveur de la grève, mais

continuent pour le moment de négocier avec le gouvernement.

Aux prises avec le moratoire de deux ans sur la pêche à la morue et un taux de chômage de 20 %, la province a été sévèrement ébranlée par la récession et l'amaigrissement des paiements de transfert fédéraux — des problèmes fiscaux que partagent néanmoins la plupart des provinces.

En dépit de compressions budgétaires brutales appliquées pendant son premier mandat, y compris un gel des salaires de deux ans pour les fonctionnaires, M. Wells entreprend sa campagne électorale alors que son parti et lui-même jouissent d'un solide appui, selon les sondages d'opinion.

M. Wells, un avocat, s'est fait particulièrement connaître à travers le reste du pays pendant les pourparlers autour de l'Accord constitutionnel du lac Meech, qu'il a été accusé par le premier ministre Brian Mulroney d'avoir contribué à faire échouer en 1990.

À la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 33 sièges, les conservateurs 16, les néo-démocrates un, et on comptait un indépendant et un siège vacant.



Accompagné de son épouse Aline, Jean Chrétien effectue, à bord d'un autobus, une tournée en Colombie-Britannique.

Chrétien prône le retour aux valeurs familiales

NEW WESTMINSTER, C.-B. (PC) — Le chef libéral Jean Chrétien prône le retour aux valeurs communautaires et familiales, en guise de solution aux problèmes que représentent le scandale public et le crime.

buent à l'éclatement familial et au crime, a-t-il maintenu.

Par ailleurs, le leader libéral a mis en garde les conservateurs: les électeurs ne les laisseront pas échapper au châtiment unique parce qu'ils vont choisir un autre dirigeant.

« Nous devons ramener l'honnêteté et l'intégrité dans la vie publique », a déclaré hier M. Chrétien à New Westminster, où il entreprenait une tournée de deux jours en Colombie-Britannique.

Le gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney s'est retrouvé au centre de tant de scandales que les Canadiens en ont depuis longtemps perdu le fil, a-t-il accusé.

« La génération du 'moi' passera », a ajouté M. Chrétien, faisant la promesse qu'un gouvernement libéral restaurera les principes de tolérance et de générosité.

À l'occasion d'un arrêt subséquent à Whiterock, en banlieue de Vancouver, le leader du Parti libéral a indiqué qu'un retour à ces valeurs constitue la meilleure réponse à la croissance du crime.

« Nous devons parler de générosité et de partage », a-t-il déclaré en présence de journalistes, à la suite d'une rencontre privée avec des responsables communautaires.

« C'est tout le temps 'je, me, moi' et ça mène à ce genre de situation où les jeunes de 10 et 11 ans sont déjà impliqués dans la violence et la drogue », a-t-il dit.

Bien qu'il appuierait une modification à la législation si les libéraux étaient au pouvoir à Ottawa, M. Chrétien a insisté sur le fait que le crime a des racines plus profondes.

« Ce n'est pas seulement un problème légal. C'est plus un problème de valeurs sociales.

« La société doit cesser de présenter la richesse comme étant la seule mesure du succès. Nous ne glorifions que les personnes qui ont un grand succès financier », a-t-il regretté.

« Lorsque les jeunes le réalisent, ils savent qu'il leur sera presque impossible de réussir. Ils réagissent donc contre cela. »

M. Chrétien croit également que la stabilité familiale et un terme à la violence familiale constituent la clé du combat contre le crime.

« Les valeurs familiales sont un élément très important pour avoir une bonne société. »

Les problèmes sociaux comme la pauvreté et le chômage contri-

Loiselle sera là

QUÉBEC — Le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Gilles Loiselle, a déclaré hier qu'il sollicitera un autre mandat à ses électeurs du comté de Québec.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Il a fait voir qu'il allait annoncer après Pâques qu'il serait à nouveau candidat pour le Parti conservateur qu'il espère voir dirigé par son amie et collègue ministre de la Défense, Kim Campbell.

M. Loiselle, qui dit aimer faire de vraies luttes, espère que l'ancien maire de Québec, M. Jean Pelletier, sera la candidat du Parti libéral du Canada.

Le Bloc québécois lui opposera l'ancienne présidente du Parti québécois du comté de Jean-Talon, Mme Christiane Gagnon.

C'est en 1988, en même temps que le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, que M. Loiselle s'est joint à l'équipe de M. Brian Mulroney et il avait été élu avec une majorité de 10 710 voix.

Deux nouveaux candidats pour le Bloc dans la Mauricie

SAINT-TITE (PC) — Les militants du Bloc québécois ont porté leur choix en fin de semaine sur deux candidats dans les circonscriptions de Champlain et de Berthierville-Montcalm. Comme prévu, le maire de Saint-Adelphe, Réjean Lefebvre, a été élu candidat du Bloc dans la circonscription de Champlain alors que Michel Bellehumeur, un jeune avocat de 30 ans, sera le représentant du Bloc dans Berthierville-Montcalm où le parti compte 1150 membres.

INFO-IMPÔTS

Qui de moi ou de mon conjoint peut demander les frais de garde d'enfants?

AU PROVINCIAL les frais de garde d'enfants peuvent être réclamés par l'un ou l'autre des conjoints, sans toutefois que la déduction excède le revenu gagné par le conjoint ayant le revenu net le plus faible.

AU FÉDÉRAL, normalement le conjoint ayant le revenu net le plus faible (ceci inclut un revenu de zéro ou un revenu négatif) doit déduire les frais de garde d'enfants. Cependant, le conjoint à revenu net plus élevé peut déduire ces frais si :

- les conjoints vivaient séparés à la fin de l'année et ce depuis au moins 90 jours; ou
- le conjoint à plus faible revenu souffrait d'une infirmité mentale ou physique, ou s'il était en prison durant l'année (au moins deux semaines), ou s'il était étudiant à temps plein dans un établissement admissible.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

N'oubliez pas, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h les mercredis!

NOS DIRECTEURS LIQUIDENT! JUSQU'À 50% DE RABAIS, DÈS LE MERCREDI 7 AVRIL!



Oui, nos directeurs liquident et c'est tout à votre avantage! Des centaines de milliers de dollars en démarques ont été accordés à nos directeurs de magasin. Ils peuvent donc faire la pluie et le beau temps et liquider les marchandises de leur choix! Évidemment, comme les directeurs diffèrent d'un magasin à l'autre, il en va de même pour la variété des marchandises liquidées. À compter du mercredi 7 avril, il sera alors vraiment avantageux de visiter plus d'un magasin la Baie pour dénicher des occasions sensass! Le baromètre des aubaines indique le beau fixe à la Baie : venez donc faire un p'tit tour!

NOS AUBAINES VOUS FERONT SAUTER DE JOIE! SOYEZ-Y!



la Baie
SERVICE D'IMPÔT ASSURÉ
PAR BLOC

LA BAIÉ
L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!

CORRECTION

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au cahier «La Semaine de bébé» (roto 3-1), publié par la Baie, en avril 1993.

Page 1, Article 3.

On aurait dû lire :

40% de rabais. Parc Dorel.

Le mardi 6 avril seulement!

Tant qu'il y en aura.

Désolés, pas de bon d'achat différé.

Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.

Le climat était plutôt à la cordialité, hier, lors de la réunion entre les syndicats et les représentants du gouvernement ontarien. Le premier ministre Bob Rae a notamment échangé des sourires avec Mme Judy Darcy, présidente nationale du Syndicat canadien de la fonction publique. À l'issue de la réunion d'hier, les dirigeants des deux syndicats les plus importants — le SCFP et le SEFPO (syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui représente 100 000 travailleurs) — ont dit qu'il était possible de couper sans faire de mises à pied et en procédant plutôt par départs volontaires, des préretraites, etc.



Les syndicats auront accès aux livres du gouvernement

Rae veut faire signer un contrat social

TORONTO (PC) — Le gouvernement de Bob Rae et la centaine de syndicats représentant les 900 000 travailleurs des secteurs public et para-public de l'Ontario ont amorcé des pourparlers en vue d'élaborer ce qu'on appelle ici un « contrat social », lequel devrait permettre à la province de réduire ses dépenses de plusieurs milliards de dollars, tout en donnant aux syndicats leur mot à dire dans les façons de procéder.

tenue hier à Toronto entre le premier ministre Rae, son ministre des Finances Floyd Laughren, son négociateur Michael Decter et plus d'une centaine de leaders syndicaux, le gouvernement a proposé l'établissement de six tables de négociations sectorielles (santé, éducation, municipalités, services sociaux; services publics et organismes; conseils et commissions du gouvernement).

Le « contrat social » que Bob Rae veut faire signer aux travailleurs du secteur public comprendrait plusieurs principes: le maintien des services actuels; la sécurité d'emploi; l'amélioration de l'efficacité; un partenariat gouvernement-syndicat pour la planification et la mise en oeuvre des services ainsi qu'une réforme des mécanismes de négociations collectives.

C'est la première fois, dans l'histoire du syndicalisme au Canada, qu'un processus d'une telle envergure est enclenché. Lors d'une réunion extraordinaire

En échange de leur volonté de participer à ces négociations, les syndicats auront accès aux livres du gouvernement et pourront lui suggérer plusieurs façons — autres que des abolitions de postes — de réduire son déficit.

liards pour l'an prochain. Plusieurs critiques — dont les syndicats — trouvent ces chiffres exagérés.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement envisage trois moyens pour atteindre son objectif: augmenter ses revenus, vendre certains actifs et comprimer les dépenses. Et à ce dernier chapitre, les employés du gouvernement doivent faire leur part, a dit hier M. Rae. « La situation financière du gouvernement est intenable. »

se chiffrer à quelque 3,5 milliards \$.

Les leaders syndicaux sont sortis relativement optimistes de la réunion d'hier, justement parce qu'on ne leur a pas imposé de chiffres ni de cibles de réductions. « On nous a plutôt dit de ne pas écouter les rumeurs de coupures de 18000 emplois, de baisses de salaires ou de projet de loi omnibus », a dit Judy Darcy, la présidente nationale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente près de 200 000 travailleurs publics en Ontario.

Les syndicats ont également d'autres suggestions pour le gouvernement: le SEFPO lui recommande de taxer davantage les riches et les sociétés pour aller chercher des revenus, tandis que le SCFP lui propose de s'attaquer aux médecins, en abolissant le système de traitement à l'acte.

Audrey McLaughlin traite Kim Campbell de «pleurnicheuse»

SAULT STE. MARIE (Ont.) — Pour avoir déploré la solitude qui est parfois le lot des politiciennes à Ottawa, Kim Campbell s'est fait traiter de « pleurnicheuse » par une autre femme, la dirigeante du Nouveau Parti démocratique, Audrey McLaughlin.

« Si vous voulez vraiment savoir ce qu'est la solitude, demandez-le à une mère de famille monoparentale assistée sociale. Réservons nos pleurs pour elles », a déclaré Mme McLaughlin à l'occasion d'un dîner-bénéfice, dimanche.

Mme Campbell, la favorite dans la course à la direction du Parti conservateur fédéral, avait déclaré que la vie dans la capitale pouvait parfois être « indiciblement solitaire » pour une politicienne.

Mais Mme McLaughlin, première femme à diriger un parti national au Canada, soutient que les femmes élues au Parlement sont privilégiées et occupent un emploi stimulant. « Je ne vois aucune raison de me plaindre », a-t-elle dit.

Elle a répété à quelque 120 partisans réunis dans l'édifice du syndicat des Métallos unis d'Amérique à Sault Ste. Marie que l'arrivée d'un nouveau leader à la tête du Parti conservateur ne changera pas les politiques de ce parti, qui a toujours pour but de réduire les salaires, vendre les ressources naturelles et permettre aux riches de s'enrichir encore davantage.

Segal dans la course?

Hier, à Saskatoon, Mme Campbell a affirmé que les Canadiens paient déjà suffisamment d'impôts, et que la diminution de l'énorme déficit fédéral passe par une réduction des dépenses.

Mais un gouvernement qu'elle dirigerait ne couperait pas n'importe où, a-t-elle promis. Ce serait un gouvernement préoccupé par les intérêts des citoyens, pas un « gouvernement de comptables ».

Avant son allocution, une dizaine de manifestantes, membres de REAL Women, organisation antiféministe, avaient défilé à l'extérieur de l'hôtel où se trouvait la candidate et ministre de la Défense, pour protester contre « ses politiques féministes, anti-vie et anti-famille ». Mme Campbell devait indirectement y faire allusion, à la fin de son discours, en déclarant qu'elle ne pouvait « représenter toutes les femmes ». « Nous ne sommes, pas plus que les hommes, des clones idéologiques les unes des autres. »

Entre-temps, le ministre de l'Énergie Bill McKnight a confirmé l'existence d'une campagne pour convaincre Hugh Segal, chef de cabinet du premier ministre Brian Mulroney, d'entrer dans la course à la direction conservatrice. M. Segal, qui est âgé de 42 ans, pourrait apporter une contribution im-

pressionnante à la course au leadership, a soutenu M. McKnight, à Saskatoon.

Situation intenable

Le gouvernement Rae dit qu'il doit trouver entre 7 et 9 milliards de dollars s'il veut maintenir son déficit sous la barre des 10 mil-

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
1045 chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450



LE PRÉFÉRÉ

On demandait à un sage:

"tu as de nombreux enfants, quel est ton préféré?"

Il répondit:

"Celui de mes enfants que je préfère,

c'est le plus petit, jusqu'à ce qu'il grandisse celui qui est malade, jusqu'à ce qu'il guérisse celui qui est prisonnier, jusqu'à ce qu'il soit libéré celui qui est malheureux, jusqu'à ce qu'il soit consolé."

d'un sage perse



FONDATION GIGUÈRE AUTOMOBILES

Nous sommes désolées...

Les cartes pour le défilé-lunch printemps 93 qui se tiendra ce midi au Château Frontenac s'étant envolées trop rapidement, les boutiques Rosa Borra et Danielle Morali s'excusent auprès de leur clientèle de n'avoir pu répondre à la demande et espèrent vous accueillir lors d'un futur événement.

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITE
Entrée de Sélection
652-3610

Coquetteries de Pâques.

Robes* et chapeaux*.
*Peuvent être différents des modèles illustrés

Ouvert
Le lundi 12 avril 93

Concept mode
clément
626-0006
0-20 ans

manhattan

Québec Lévis Saint-Georges Chicoutimi Rivière-du-Loup
Montreal Sherbrooke Trois-Rivières Arthabaska Drummondville

Ottawa offrira des services en français à Brockville

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devra offrir des services en français à Brockville, en Ontario.

La dernière analyse du recensement de 1991 faite par Statistique Canada et rendue publique hier à Ottawa montre que les francophones sont suffisamment nombreux à Brockville pour y justifier la prestation de services en français.

Cette petite ville ontarienne s'était rendue célèbre il y a quelques années lorsque des manifestants avaient foulé le drapeau québécois en protestation contre la loi québécoise sur l'affichage et la loi ontarienne sur les services en français dans cette province.

Mais la loi fédérale prescrit que, dans une petite ville où 500 personnes s'expriment dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, le gouvernement fédéral doit offrir des services bilingues dans les ministères et agences clés tels le Revenu national, les Postes, les centres d'Emploi et Immigration et la Gendarmerie royale du Canada.

C'est maintenant le cas de Brockville. En 1986, on y comptait 365 personnes parlant le français. Formant 2,6 % de la population, la minorité francophone compte maintenant 565 personnes, un nombre suffisant à la prestation de services en français, selon la loi fédérale.

RÉSULTATS
lotto-québec
Tirage du 93-04-05

4	9	17	19	23
28	32	34	35	47
49	54	57	60	61
64	65	66	67	69

Prochain tirage: 93-04-06
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

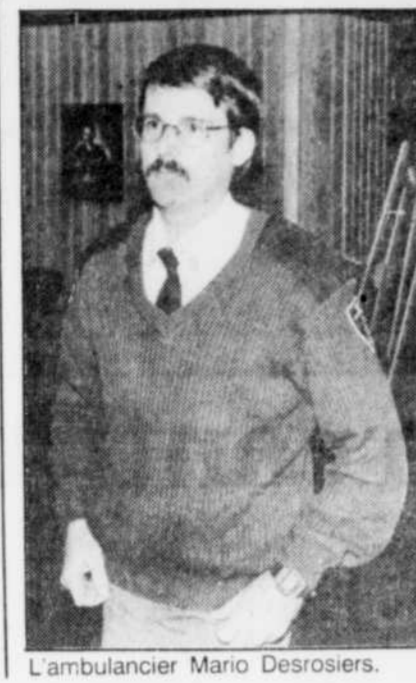
Le cercle finance et placement du Québec
DINER-CONFÉRENCE

Monsieur Guy C. Véronneau
Président et chef de la Direction MIL Davie inc.
DATE: Mercredi 14 avril 1993
HEURE: 11 h 45
LIEU: Hilton Salle Vieux-Port
SUJET: Une politique maritime: c'est une question de bon sens
Coût: Membre 25\$ Non-membre 35\$
Réservation: Barbara Ferschke (418) 652-9711

FAITS DIVERS



Moments pathétiques à l'enquête du coroner Locas Policier debout sur le corps de Kordic pour faire de la place



QUÉBEC (PC) — L'enquête du coroner Gérard Locas a donné lieu, hier, à des moments pathétiques quand un témoin a raconté qu'un policier s'était tenu debout sur le corps de John Kordic pour laisser passer la civière dans la chambre du motel avant d'amener le joueur de hockey à l'hôpital le soir du 8 août 1992.

La mère et la soeur (Ton) de la victime ont éclaté en sanglots lors de l'ambulance Mario Desrosiers a déclaré en réponse à des questions de l'avocat de la famille Kordic, Me Paul Bouchard: « J'ai vu un policier monter sur M. Kordic (qui était étendu par terre les menottes aux poignets attachés derrière le dos et les pieds liés) et se tenir sur le bas de son dos pendant une dizaine de secondes, le temps de laisser passer ceux qui apportent la civière. »

Plus tard, le témoin a précisé: « Il n'y eut aucune réaction de la part de M. Kordic et le policier,

a été le seul policier à avoir souri », a précisé le jeune homme de 33 ans à l'allure timide. Selon les témoignages, il s'avère que la police (de Québec et de l'ancienne Lorette) y ait mis toute la gomme pour arriver à bout du colosse qui était John Kordic durant cette fatidique soirée d'août de l'été dernier.

Excitation des policiers

L'utilisation d'une force abusive constitue l'un des arguments de la famille Kordic dans sa poursuite de 1,6 million \$ intentée notamment contre Québec et l'ancienne-Lorette. Depuis une couple de semaines, Me Bouchard avait systématiquement demandé aux policiers témoins de cette affaire s'ils avaient vu quelqu'un « pillar sur le corps de John Kordic étendu par terre ». Chacun des policiers avait affirmé n'avoir rien vu de tel, même le sergent Janvier.

M. Desrosiers a ajouté que n'eût été de la présence de tant de policiers et de l'état d'excitation qui régnait dans la chambre 205 du motel Maxim, il aurait pris le temps de procéder aux examens médicaux primaires quand il est arrivé dans la chambre. « Je n'ai pas fait les examens au complet à cause de la bousculade et de l'excitation de tout le monde. Je n'ai jamais été informé de l'état de santé de M. Kordic non plus. »

L'enquête se poursuivra mercredi matin, toujours à l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Elle n'a pu se dérouler aujourd'hui à cause de l'occupation de la salle du conseil municipal à d'autres fins.

Les Mohawks réclament 400 000 \$

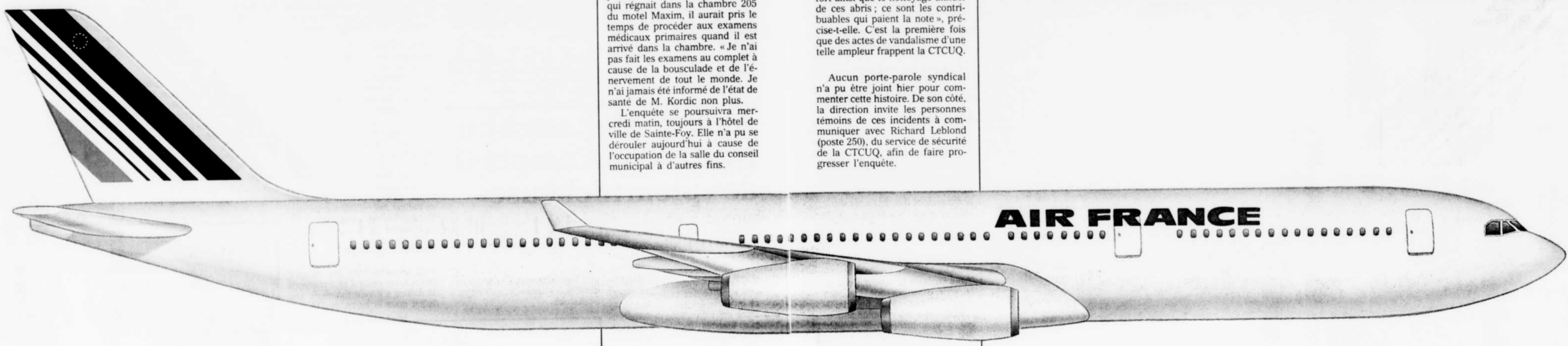
Le chef du Conseil de bande de Kanata, Jerry Pelletier a demandé, 400 000 \$ au fédéral, hier, en attendant que les municipalités qui se trouvent sur le territoire revendiqué par les Mohawks commencent à payer des redevances.

Amendes de 62 000 \$ à 12 braconniers

LA MALBAIE — Douze braconniers arrêtés en juin 1992 ont été condamnés hier matin, après avoir plaidé coupable, à de fortes amendes totalisant 62 000 \$, au palais de justice de La Malbaie. Trois d'entre eux se sont de plus vu interdire l'accès aux lacs, rivières et ruisseaux du Québec pour une période de deux ans.

L'un des accusés a écopé d'une amende particulièrement salée, s'élevant à 14 150 \$. Les agents de la faune présents hier au palais de justice se réjouissaient de ces peines inhabituellement lourdes, espérant qu'elles auraient un effet dissuasif sur les autres braconniers. L'avocat d'un des accusés, Me Louise Flammond, déplorait quant à elle que l'utilisation d'agents doubles dans ce dossier n'ait pas incité le tribunal à une plus grande clémence.

Dix-neuf braconniers avaient été arrêtés en juin 1992 dans le cadre de l'opération Verrou, qui avait permis de démanteler cinq réseaux de chasse et de pêche opérant dans la région de Charlevoix, et qui écoulaient leurs produits par la bouche à oreille.



LA MEILLEURE FAÇON DE RELIER MONTRÉAL

ET PARIS.
MAINTENANT 7 JOURS SUR 7.
Avec son nouveau service quotidien, Air France est plus que jamais la ligne aérienne privilégiée entre Montréal et Paris. Son service à la française vous donne la France des Mirabel. De plus, les passagers de Québec voyageant en classe Le Club et Air France Première peuvent maintenant profiter d'un service gratuit de limousine entre Montréal et Québec. Renseignements : 1 418 529-0663.



En Bref

Coroner Bouliane : comparution reportée

LA MALBAIE — La comparution du coroner Marc-André Bouliane au Palais de justice de La Malbaie, qui devait avoir lieu hier, a été reportée au 17 mai. Le juge a préféré se récuser en raison de ses liens d'amitié avec le coroner. Me Bouliane est accusé d'avoir conduit sa voiture alors que son permis était suspendu pour contraventions impayées.

Incendie

GASPÉ — Un incendie a complètement détruit un chalet des Soeurs Augustines au cours de la soirée de dimanche. Une personne se trouvait à l'intérieur, mais n'a pas été blessée. Les dégâts sont évalués à 30 000 \$.

Vol de remorque

SAINT-NICOLAS — Un camion-remorque transportant 50 000 livres de cuivre a été dérobé samedi ou dimanche dans la cour de la compagnie Besner, sur la rue Dupont. Le chargement était arrivé à cet endroit samedi matin, en provenance de Toronto. Le tracteur GMC, qui porte l'inscription « Besner », et la remorque, modèle Fruehauf 1989, sont de couleur rouge. La valeur du camion et de son chargement s'élève à 200 000 \$.

Ancien juge canadien extradé

MANILLE (AFP) — Un tribunal philippin a ordonné hier l'extradition immédiate d'un ancien juge canadien, M. Martin Omake Bekker, vers son pays, où il est accusé de violences sexuelles sur des enfants. Il s'agit de la première décision en ce sens depuis l'entrée en vigueur, en novembre 1990, d'un traité d'extradition entre les deux pays. M. Bekker, qui avait fui le Canada en 1991 alors qu'il était en liberté sous caution, avait été arrêté aux Philippines en avril de la même année.

La victime s'enfuit

CHARLESBOURG — La police de Charlesbourg recherche un automobiliste qui a heurté une piétonne vers 14 h45 dimanche, à l'angle des rues des Acadiens et Notre-Dame. Cette fois, ce n'est pas le conducteur qui a fui les lieux, mais la victime, une adolescente de 14 ans, blessée à un bras et qui a pris panique. Les policiers désirent interroger l'automobiliste qui a poursuivi sa route après l'incident, histoire de recueillir une version plus complète des faits.

Incendie criminel

QUÉBEC — Les pompiers de Québec sont intervenus vers 2 h15 hier à l'arrière de la salle de quilles et de billard Montmorency de Beaufort, où le feu avait été allumé dans une voiture volée à Montréal. Les flammes se sont communiquées à la toiture, causant des dommages de 20 000 \$. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Homme violent

QUÉBEC — Un homme violent a été arrêté vers 5 h30 hier, dans un logement du 2225, rue du Mont-Thabor à Québec, à la suite d'une querelle avec sa conjointe. Armé d'un couteau, le suspect a menacé sa compagne, qui a réussi à s'enfuir pour appeler la police. A leur arrivée, les policiers ont constaté que l'agresseur, qui est séropositif, s'était blessé à l'abdomen avec un couteau. Avec beaucoup de précautions, les autorités ont neutralisé l'individu et l'ont conduit à l'hôpital. Les trois enfants du couple, témoins de la scène, n'ont pas été blessés. Une beuverie serait à l'origine de la chicane.

Garage incendié

MATAPÉDIA — Un incendie d'origine électrique a détruit dimanche midi le garage de Raymond Bélanger, situé au 348, rue Guy à Causapsal, dans la Matapédia. Personne n'a été blessé et les dommages atteignent 25 000 \$.

Mort accidentelle

JONQUIÈRE — Les policiers de Jonquière ont finalement éclairé les circonstances entourant la mort de Léo Lesage, ce quinquagénaire retrouvé sans vie dans sa maison de Jonquière, il y a quatre jours. L'autopsie a démontré que la victime est décédée d'un infarctus du myocarde et qu'elle était diabétique. A son arrivée sur les lieux, la police avait été intriguée par le désordre dans la maison et croyait à une mort violente, d'autant plus que le corps du retraité gisait sous un lit. Or, il a été démontré que dans le passé, M. Lesage avait déjà souffert de comportement violent, à la suite de ses crises de diabète et qu'il avait lui-même mis la maison sens dessus-dessous.

Le feu aux pieds

QUÉBEC — Un incendie qui a éclaté vers 13 h30 hier dans la salle de tir de la centrale de police de Québec, sur la rue Gignac, a vite été maîtrisé

à l'aide d'un extincteur. Le feu a pris naissance dans la poudre qui s'était infiltrée au fil du temps entre les tuiles du plancher et qui aurait explosé, à la suite des flammèches dégagées par des travaux de soudure. La salle de tir du premier étage de la centrale servira au personnel des enquêtes criminelles, à la suite du déménagement des activités d'entraînement vers la salle de tir de Beaufort.

Déversement: l'enquête continue

QUÉBEC — Les autorités du service de l'Environnement de la ville de Québec ont poursuivi hier leurs recherches en vue de retracer la source du déversement, en fin de semaine, d'au moins une centaine de gallons de mazout dans la rivière Saint-Charles à Duberger. Selon le chef de section de la division des écosystèmes de la ville de Québec, M. Serge Drouin, le secteur d'où provient l'écoulement a été localisé sur la rue du Rhin, près du boulevard Central, mais cela ne veut pas dire que le responsable de cette pollution sera retracé.

Aide à la recherche d'enfants disparus

CALGARY (PC) — Un nouveau système informatique de transmission de données à l'échelle internationale facilitera les recherches menées pour retracer les jeunes fugueurs et les enfants enlevés, a annoncé hier le ministre fédéral du Revenu, Otto Jelinek.

Cet appareil, dont le format est de deux fois celui d'une calculatrice, coûte environ 500 \$ et sera graduellement mis à la disposition des douaniers des aéroports, des ports et des postes-frontières.

Les ordinateurs portatifs sont en mesure d'emmagasiner 10 000 données et contiennent déjà quelque 1500 descriptions d'enfants disparus. Environ 3600 douaniers ont, depuis 1986, suivi un entraînement qui leur permet ainsi de déceler les enfants disparus.

Des coups de feu tirés par des vandales 6000 \$ de dommages à 31 abribus

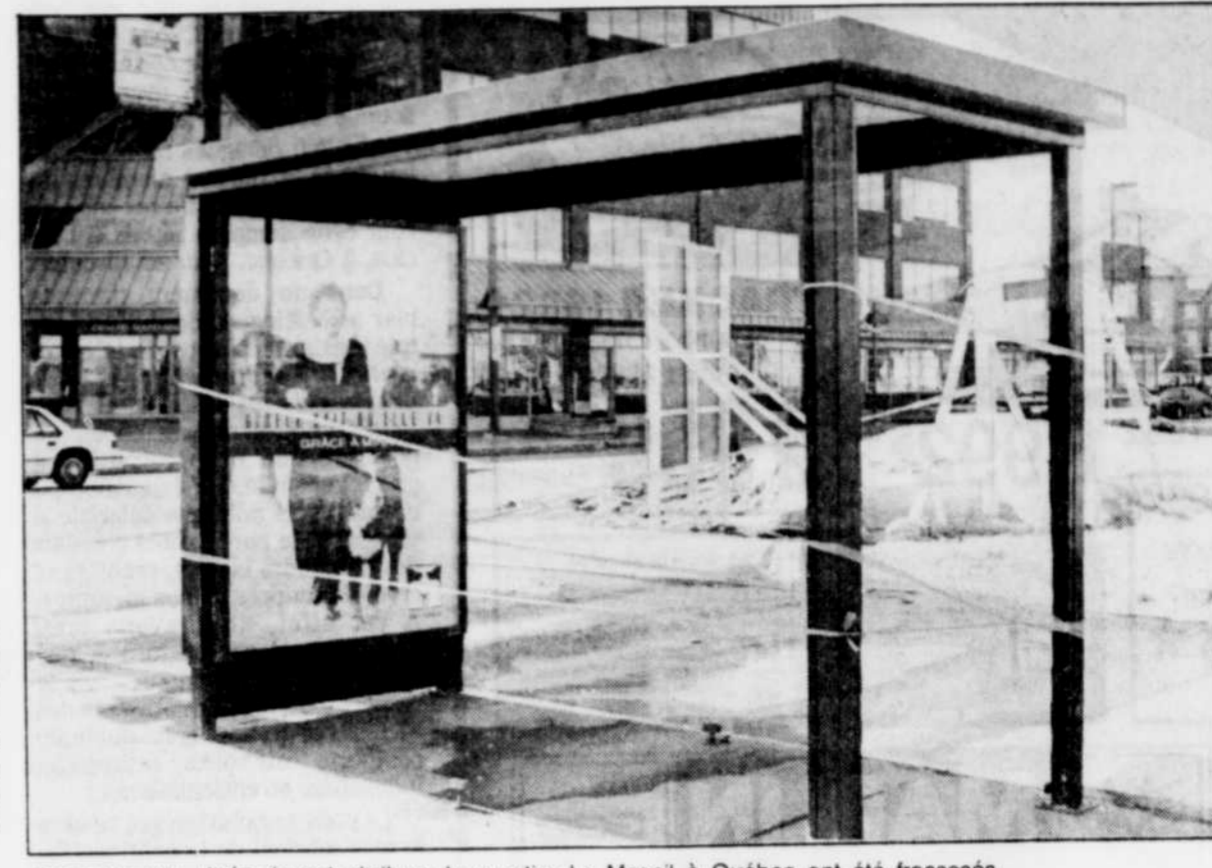
QUÉBEC — Le service de sécurité de la CTCUQ et la police de Québec enquêtent en vue de retracer les vandales qui ont fracassé en fin de semaine les panneaux vitrés de 31 abribus, disséminés aux alentours du centre d'opération de la commission de transport, dans le parc Lebourgneuf. Les dommages, signalés depuis samedi matin par les chauffeurs de différents parcours, se chiffrent à 6000 \$.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Des coups de feu auraient même été tirés sur certains abris, comme celui de la 4^e Avenue et de la 54^e Rue à Charlesbourg. La porte-parole de la commission, Claudette Harvey, a indiqué hier rien ne laisse croire que l'incident puisse être relié à la négociation avec les chauffeurs.

« Ces équipements protègent notre clientèle du froid et des grands vents. Ça affecte son confort ainsi que le nettoyage annuel de ces abris; ce sont les contribuables qui paient la note », précise-t-elle. C'est la première fois que des actes de vandalisme d'une telle ampleur frappent la CTCUQ.

Aucun porte-parole syndical n'a pu être joint hier pour commenter cette histoire. De son côté, la direction invite les personnes témoins de ces incidents à communiquer avec Richard Leblond (poste 250), du service de sécurité de la CTCUQ, afin de faire progresser l'enquête.



Les panneaux vitrés de cet abribus du quartier Le Mesnil à Québec ont été fracassés.

Opposition au travail au noir Occupation et désordre à la CCQ

QUÉBEC — Une cinquantaine de membres de la FTQ-Construction ont occupé et mis en désordre hier en matinée, les bureaux de la Commission de la construction du Québec, à Québec. Les travailleurs voulaient dénoncer le laxisme des inspecteurs à contrer le travail au noir.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Pendant que les représentants syndicaux expliquaient leurs doléances au directeur régional, Marcel Poulin, les syndiqués ont pris la place de la CCQ, se permettant même de répondre aux appels téléphoniques. Ils ont également éparpillé des dossiers et renversé des plantes au sol. La Commission n'a cependant pas demandé aux appels téléphoniques de l'intervention des policiers. Les manifestants ont mis fin vers midi à leur occupation, lorsque la rencontre entre les représentants de la direction de la CCQ et de la FTQ-Construction ont pris fin.

Rencontré après le départ des syndiqués, le directeur Marcel Poulin, manifestement choqué par les événements de la matinée, s'est montré avare de commentaires. « Les représentants syndicaux n'avaient pas de cas précis à me rapporter. Ils ont fait du coq-à-l'âne tout au long de la rencontre. Je n'ai pas de commentaire. »

Un des porte-parole des travailleurs, M. Guy Duguay, n'a pas fait preuve de grande clarté lorsqu'il a expliqué au SOLEIL les reproches que les travailleurs formulent à l'égard de la CCQ. Il parle d'altercations entre syndiqués et inspecteurs sur les chantiers, de non respect de la confidentialité lors du traitement d'une plainte, de travail non complété pour aboutir à des amendes aux entrepreneurs et de diminution du nombre d'inspecteurs. M. Duguay ne peut toutefois fournir de cas concrets de ce qu'il avance.

Neanmoins, la Commission de la construction du Québec vérifiera si les plaintes de la FTQ-Construction sont fondées, a affirmé la porte-parole à Montréal, Mme Jocelyne Roy. Celle-ci a également indiqué que la CCQ évaluera les dommages causés aux locaux du bureau de Québec avant de décider s'il y aura des poursuites contre les manifestants. Elle souligne que le contexte actuel est difficile, et que les syndiqués ont peut-être vu dans le système d'inspection, la goutte qui fait déborder le vase.

En Bref

Une seule calculatrice aux examens

QUÉBEC — Saisi d'un dossier délicat, le conseil de la faculté des sciences et de génie de l'université Laval a décidé, après deux ans, qu'une seule calculatrice sera autorisée aux examens. Il y a 4400 étudiants dans cette faculté. Ce sera la HP-205 de Hewlett-Packard qui devra être utilisée. Elle coûte 35 \$ à l'achat à la Coopérative étudiante. En vigueur au semestre d'automne 1993, la décision découle du fait qu'il existe sur le marché des calculatrices qui sont des mini-ordinateurs. L'équité imposait que le débat soit tranché. Dans les discussions sur les outils acceptés aux examens, on a évoqué même la possibilité qu'un étudiant soit en liaison par infrarouge avec un centre de calcul à l'extérieur. L'évolution de la technologie se glisse même au coeur des examens... avec des pour et des contre.

Blakeney démissionne avec fracas de la Commission d'enquête sur les autochtones



L'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney.

OTTAWA — L'ex-premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney croit que la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones est devenue une Commission Spicer où le dévouement collectif fait place à la recherche de solutions concrètes.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

Insatisfait de l'orientation des travaux de cette commission royale, il a remis sa démission vendredi dernier.

M. Blakeney trouve louable que cette commission se soit mise à l'écoute des autochtones. Cependant, étonné, elle met trop de temps à proposer des éléments de solutions à leurs doléances.

« Tout comme la commission Spicer ou les référendums sont dans un sens des soupapes émotionnelles, cela est également dans une certaine mesure le rôle de cette commission, a déclaré M. Blakeney au cours d'un entretien, hier. Ce n'est pas son rôle principal, cependant. J'estime que la commission devrait concentrer son attention à l'identification de solutions concrètes. »

À titre d'exemple, M. Blakeney

pris bonne note des critiques de M. Blakeney, a résumé le directeur des communications, Dan Gaspé.

Cette commission d'enquête rendait public son deuxième rapport vendredi. Ce rapport a suscité le même genre de réactions de la part du chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi. Il en a déploré la teneur en soulignant l'inertie de la commission à présenter des solutions concrètes aux besoins pressants des autochtones.

Par contre, le Conseil national des Métis a donné un tout autre son de cloche, hier. Par la voie d'un communiqué, le président, Gérard Morin, a qualifié ce rapport de « document utile ».

« Ce document tient compte des préoccupations qui intéressent les Métis, a-t-il souligné. Il devrait engager des discussions sérieuses lorsque la commission royale en sera à sa dernière ronde de consultations publiques. »

Créée en 1991 par le premier ministre Brian Mulroney, la commission royale a entendu au-delà de 1400 témoins. Elle a l'intention de prendre le pouls de 110 commu-

nautes d'ici la fin de son mandat, qui expire en 1994. Les témoignages ont noirci

plus de 20000 pages. Son budget total devrait atteindre 40 millions \$ l'an prochain.

Bambin mort dans un coffre à jouets

SHEFFORD (PC) — Un simple coffre à jouets fabriqué par son père est devenu le tombeau d'un bambin de quatre ans, dimanche, dans une maison du canton de Shefford.

Le petit Alexis Bachand aurait péri par asphyxie dans le meuble, où il s'était caché. En montant dans le coffre, l'enfant avait malencontreusement rabattu le couvercle et les deux loquets des extrémités se seraient refermés, l'empêchant de le rouvrir.

Il est aussitôt appelé les ambulanciers, qui ont prodigué les manœuvres de réanimation cardio-respiratoires, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Ce décès sera probablement classé comme tout à fait accidentel. On devra toutefois attendre les conclusions d'une autopsie pratiquée au cours des prochaines heures avant de clore définitivement le dossier.

Deux heures après que Alexis soit entré dans sa cham-

La CSN prône un rattrapage et une hausse pour les bas salariés

QUÉBEC — La CSN s'oppose non seulement au gel des salaires des employés de l'État jusqu'en 1995, elle recommande en plus pour ses membres du secteur public un rattrapage salarial pour la période du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La CSN propose aussi une hausse

salariale supérieure pour les plus bas salariés du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et une formule d'indexa-

tion au 1er juillet de chaque année. Cette politique salariale, entérinée par les dirigeants des quatre fédérations du secteur public de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), fait présentement l'objet de consultations auprès de délégués avant d'être soumis aux membres.

Les 700 délégués représentant les quelque 100 000 membres de la Fédération des affaires sociales sont cette semaine réunis à huis clos, à Québec, pour en discuter.

Dans un document transmis hier aux délégués de la FAS intitulé *Les grands axes de la négociation. Recommandation des priorités de négociations* et dont LE SOLEIL a obtenu copie, on peut lire que « l'approche qui a guidé le comité de négociation au niveau de la politique salariale a été marquée par le souci d'établir des demandes ciblées, réalistes et crédibles auprès de nos membres. À cet effet, nous avons tenu compte de la conjoncture et resserré nos revendications, dans le respect toutefois, des priorités des secteurs et groupes ». La politique comporte trois volets : rattrapage, indexation et enrichissement.

Le volet enrichissement semble le plus original de la politique salariale puisqu'il réintroduit une différence dans l'enrichissement des hauts et des bas salariés. Le comité de négociation recommande « qu'à compter du 1er juillet 1994, et annuellement par la

suite, l'augmentation de la richesse collective soit mesurée par rapport à l'année précédente en fonction de l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) par rapport à la population. Que si l'enrichissement est constaté, il soit versé aux personnes salariées dont le salaire est inférieur au salaire moyen des membres du réseau de la santé et des services sociaux selon une courbe exponentielle répartissant l'enrichissement maximal aux personnes salariées situées au salaire minimum des personnes salariées du réseau de la santé et des services sociaux et l'enrichissement nul aux personnes salariées atteignant le salaire moyen ».

La vice-présidente et responsable des négociations à la CSN, Mme Claudette Carboneau, n'a pas retourné hier les appels du SOLEIL qui souhaitait avoir plus de précision sur cette politique salariale. À la Fédération des professionnelles et professionnels, salariées et cadres du Québec, une coordonnatrice précise cependant que la politique n'en est pas une de « réduction des écarts » comme cela existait à la fin des années 70.

Les professionnels réclament des augmentations, mais acceptent qu'un enrichissement plus grand soit accordé aux plus bas salariés. La coordonnatrice rappelle que les professionnels ont déjà fait leur part, spécialement lors des décrets qui avaient réduit de 20 % leurs salaires.

**Nous battons
tous les prix
de la concurrence**

SUR DES MODÈLES ÉQUIVALENTS!



METRO DÉCAPOTABLE 1992

unité #22917

8 992\$*



TRACKER 1992

Flambant neuf

Unité # 22904

9 359\$*



GEO METRO 1992

Unité # 22799

LIVRAISON IMMÉDIATE
Transmission
automatique INCLUSE

7 642\$*



Avant d'acheter...
Comparez les prix
MARLIN



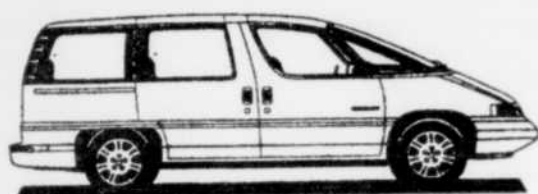
C'est le temps de
choisir... 500 voitures
en stock



Étudiant... Remise
additionnelle de
750\$ si admissible



Admissibles à tous les
rabais du
manufacturier et aux
rabais de volume
Marlin



**Lumina APV
1992**



* Transport et taxes
en sus - Rabais
GM inclus.



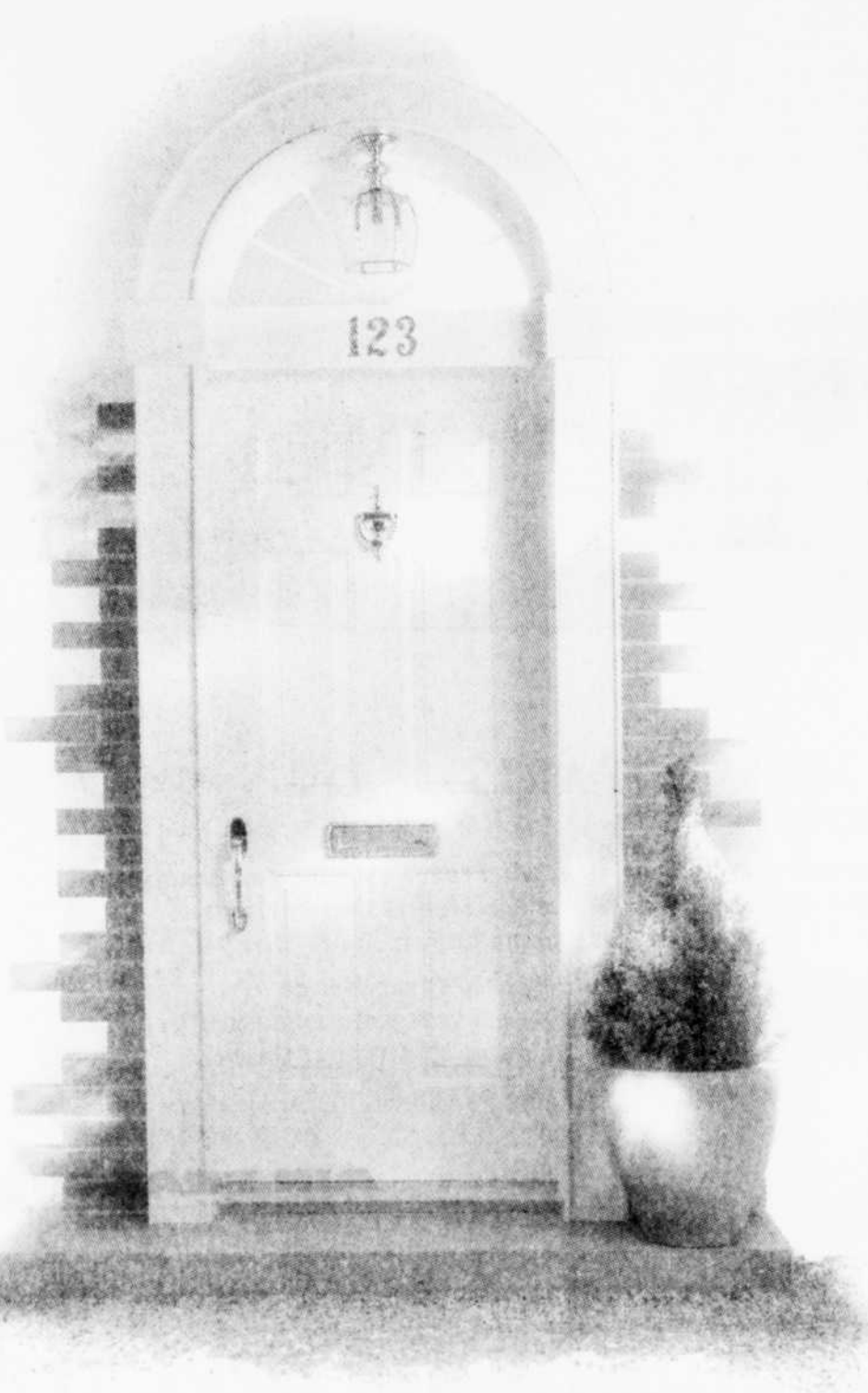
MARLIN

Chevrolet Oldsmobile Inc

Geo

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec **688-1212**



POUR ENTRER CHEZ VOUS, CHOISISSEZ LE MEILLEUR PRÊT HYPOTHÉCAIRE.

Si vous songez à changer de maison ou à renouveler votre hypothèque, frappez à la porte de la caisse Desjardins. Son prêt hypothécaire réunit les conditions les plus avantageuses sur le marché : **Des remboursements par anticipation, sans frais.**

Vous pouvez rembourser plus d'une fois et en tout temps, une partie de votre capital, jusqu'à concurrence de 15 % du montant initial de l'emprunt, par année. Vous pouvez aussi augmenter

Assurance-invalidité
gratuite pendant 6 mois*

le montant de votre versement, voire le doubler. **Les termes usuels de 6 mois à 5 ans.** Et un terme de 7 ans. Toute la flexibilité pour répondre à vos besoins propres. **La protection propriétaire.** Une exclusivité Desjardins qui limite, à l'échéance du terme, les effets de toute hausse importante des taux d'intérêt sur vos remboursements.

Pour obtenir le meilleur prêt hypothécaire, voyez votre conseiller de la caisse Desjardins aujourd'hui même.

LES SERVICES FINANCIERS À L'HABITATION DESJARDINS



La caisse populaire
Desjardins

*Si vous adhérez à l'Assurance prêt Desjardins avant le 30 juin 1993.
Les conditions peuvent varier dans certaines caisses.



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Danny Rouette Sursis aux commissions scolaires

QUÉBEC — Les commissions scolaires Ancienne-Lorette—Montcalm et Jeune-Lorette sont dispensées d'appliquer trois ordonnances faisant partie du jugement sur l'intégration en classe régulière du jeune Danny Rouette.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Trois juges de la cour d'appel ne se sont consultés que quelques minutes avant que le juge Paul-Arthur Gendreau revienne annoncer qu'unaniment, la requête des commissions scolaires était accueillie. Ce revirement ne remet aucunement en question l'intégration du jeune déficient intellectuel de 19 ans en troisième secondaire de l'école polyvalente de l'Ancienne-Lorette.

À la suite d'un jugement rendu par le Tribunal des droits de la personne, en février, Danny Rouette a été intégré en classe régulière après avoir été tenu à l'écart de l'école durant six ans. Les commissions scolaires ont toutefois obtenu la permission d'appeler du jugement quoique l'intégration doive se poursuivre d'ici à ce que la cour d'appel se prononce.

Principalement, l'avocat des commissions, Me Claude Jarry, contestait l'obligation faite par le tribunal d'élaborer et d'appliquer un programme d'accès à l'égalité, dans un délai de cinq mois. Même l'avocat de la Commission des droits de la personne, Me Philippe-Robert de Massy, a reconnu que l'implantation d'un tel programme dans un délai aussi court serait impossible.

Les deux autres ordonnances pour lesquelles les commissions scolaires demandaient un sursis d'application concernaient l'évaluation des acquis scolaires du jeune Rouette et le règlement relatif au plan d'intervention. Selon Me Jarry, le jugement du Tribunal des droits de la personne allait au-delà de ce qui était réclamé par la Commission des droits puisque cette dernière n'avait jamais réclamé de telles ordonnances.

De son côté, Me de Massy n'a pas caché sa méfiance face à la contestation de ces volets du jugement. Sans vouloir prêter d'intention machiavélique aux commissions scolaires, il a dit vouloir éviter qu'un sursis « stérilise » l'ordonnance d'intégration de Danny Rouette. Aussi l'avocat prônait-il que le débat se fasse lors de l'audition de l'appel comme tel.

Interrogé par le juge Gendreau, l'avocat des commissions scolaires a refusé de s'engager pour celles-ci quant au sort qui attend Danny Rouette en septembre 1993 et septembre 1994. Tout au plus a-t-il invoqué le fait qu'actuellement, les parties tentent sérieusement de travailler à l'intégration du jeune homme d'ici à ce que la cour d'appel tranche définitivement le débat.

Vaut mieux être indemnisé par la CSST que de travailler

MONTREAL — Il est parfois plus payant pour un travailleur d'être indemnisé par la Commission de la santé et de la sécurité au travail et de recevoir 90 % de son salaire net, non imposable, que de travailler.

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

Prenons par exemple le cas de deux travailleurs célibataires, sans personne à charge et gagnant chacun 30 000 \$ par année : celui qui est accidenté et en arrêt de travail pour une durée de quatre mois touchera une indemnité égale à 102,5 % du salaire net de celui qui travaille.

Dans le cas de deux travailleurs mariés, ayant deux personnes à charge et dont le salaire annuel atteint 42 000 \$, la différence pourra grimper jusqu'à 108 % lors d'un arrêt de travail de cinq mois.

Cette différence s'explique par le jeu du taux progressif d'imposition : la personne qui travaille paiera des impôts sur le revenu tandis que celle qui recevra des indemnités de la CSST pour de courtes durées touchera 90 % de son salaire net sans avoir à payer d'impôts sur le revenu.

Dénoncée hier matin par le Conseil du patronat, cette situation expliquerait pourquoi le déficit d'opération de la CSST ne cesse de se creuser, année après année. En effet, après avoir enre-

gistré un déficit record de 790 millions \$ en 1991, la CSST annoncera mardi prochain un autre déficit de 586 millions \$ pour 1992.

Cette situation est d'autant plus intolérable, soutient le Conseil du patronat, que le nombre des lésions professionnelles n'a cessé de diminuer ces dernières années à cause du ralentissement de l'activité économique.

Au cours des dix dernières années, les dépenses de la CSST ont plus que doublé pour passer de 945 millions \$ à 2 milliards \$ alors que le nombre des lésions professionnelles indemnisables n'ont augmenté que de 13,9 %, de 158 000 à 180 000. Par contre, les coûts par lésion ont grimpé de 92 %, de 5985 \$ à 11 514 \$.

Pour venir à bout des déficits d'opération de la CSST, les employeurs sont mis à contribution. Ainsi les cotisations moyennes par tranche salariale de 100 \$ sont passées de 2,32 \$ en 1991 à 2,50 \$

en 1992 et à 2,75 \$ cette année. Ces hausses de cotisation, affirme encore le CPQ, sont en train de susciter un ras-le-bol rarement atteint chez les employeurs et plusieurs d'entre eux menacent de couper les vivres à la CSST en déposant dans des comptes en fiducie les cotisations qui lui sont dues.

Prétendant qu'aucun régime au monde n'était aussi généreux que celui de la CSST, le patronat réclame dans un premier temps que les indemnités qu'elle paie soient impossibles, au même titre que celles de l'assurance-chômage. Ensuite il exige que le législateur québécois s'inspire des nouvelles dispositions en vigueur au Manitoba, où l'indemnité a été réduite à 80 % après 24 mois d'indemnisation pour une même lésion, et au Nouveau-Brunswick, où l'indemnité a été portée à 80 %, puis à 85 % après 39 semaines.

Le patronat a fait part de ses doléances au ministre du Travail, M. Normand Cherry. Président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour a noté que le ministre s'était montré ouvert et

sympathique mais que la décision de changer les règles du jeu de la CSST ne pouvait dépendre de lui

mais du gouvernement. Ce qui fait craindre au patronat que le gouvernement ne remette ce dossier

aux calendes grecques de peur de bousculer son calendrier politique.

ENTREPOSAGE de FOURRURES



CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES 654-3660

- entreposage et assurances
- réparation
- nettoyage
- confection de pelisses
- transformation
- estimation gratuite

FAITES PRENDRE LE FRAIS À VOS FOURRURES

et courez la chance de gagner

UN SÉJOUR D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES À VARADERO AU CLUB TROPICAL

Formule Club, occ. double, 3 repas par jour

En collaboration avec AIR TRANSAT

Une copie des règlements est disponible au bureau d'administration de Prémont Forgues.

OUVERT : lun., mar., mer. : 9h30 à 17h30
jeu., ven. : 9h30 à 21h
samedi : 9h30 à 17h

Nous assurons la succession des comptes et dossiers de la clientèle de Printemps Fourrures... BIENVENUE!

PRÉMONT FORGUES

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY 2^e niveau

INFO-IMPÔTS

J'ai divorcé en 1992 et je n'ai pas la garde des enfants. Puis-je réduire mon revenu des paiements de pension alimentaire effectués et prendre les crédits d'impôt pour conjoint et pour enfants à charge?

En général, les paiements de pension alimentaire sont entièrement déductibles du revenu du payeur (et inclus dans le revenu du bénéficiaire) pourvu que certaines conditions spécifiques soient remplies.

Par contre, pour l'année de séparation, AU FÉDÉRAL, le payeur a normalement le choix de déduire les paiements versés à son ex-conjoint ou de demander le crédit d'impôt pour conjoint ou pour enfants à charge, si cette stratégie s'avère plus avantageuse. Il est à noter que le crédit d'impôt maximum peut être réclamé quelle que soit la date de la séparation et que l'on doit tenir compte du revenu du conjoint pendant la période où il y avait vie commune.

AU PROVINCIAL, pour l'année de la séparation, vous avez le droit à la fois au crédit d'impôt pour personne mariée et à la pension alimentaire. Par ailleurs, vous devez considérer le revenu du conjoint pour toute l'année dans la calcul du crédit pour personne mariée.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

L'allaitement et l'aspirine

QUÉBEC — La mère qui allaite peut avaler un ou deux comprimés d'aspirine sans crainte pour la santé de son bébé, constatent deux chercheurs de Québec, Gilles Allard et Louise Beaulac-Baillargeon. Cependant, précisent les deux chercheurs, la mère doit attendre deux heures avant d'allaiter son nourrisson. Quant aux femmes qui prennent de l'aspirine 4 à 6 fois par jour, pour un problème d'ordre inflammatoire, elles devraient se tourner vers un autre médicament. En effet, ont découvert les deux chercheurs de l'École de pharmacie et du Centre de recherches de l'hôpital Saint-François d'Assise, une dose supérieure à deux aspirines par jour risque de passer dans le lait en concentration suffisante pour altérer les plaquettes sanguines de l'enfant, augmentant ainsi ses risques de saignement et d'hémorragie.

FÉLICITATIONS, VOUS ÊTES ENFIN EN ÂGE DE POUVOIR VOUS OFFRIR UNE MERCEDES-BENZ.



Mercedes-Benz vient d'abaisser l'âge de la conduite des automobiles de la Classe 190. Cela a été rendu possible par un bail à court terme et des mensualités plus faibles. C'est le bail Mercedes-Benz, offert par l'intermédiaire de Mercedes-Benz du Canada Inc., uniquement chez les concessionnaires agréés. Il vous donnera tous les détails. Découvrez comment vous pouvez conduire une Mercedes 190. Même si vous êtes nés en 1963. Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée., 1350, rue Bouvier, Québec (418) 628-6336

«la mode n'a pas à être compliquée pour être belle»



Jean-Claude Poitras
Designer de mode

Réflexions sur la mode

«La mode n'est pas un masque. Surtout, elle n'a pas à être compliquée pour être belle. La mode est là

pour traduire l'émotion, l'essentiel d'un individu, l'état d'âme d'une époque. Comme designer, j'aimerais être un guide

qui fait redécouvrir la beauté des choses, qui offre une option, un style, et qui met un

peu de magie dans le quotidien des gens.»



LES GALERIES DE LA CAPITALE

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Des cannes à pêche et non du poisson

Une citoyenne russe, interrogée par un journaliste sur la pertinence de l'aide à la Russie, répondait : « Ce qu'il nous faut, ce n'est pas du poisson mais des cannes à pêche pour cueillir notre poisson ! » Cette dame semble avoir été écoutée, du moins en partie, à Vancouver par les présidents Clinton et Eltsine.

Le programme d'aide américaine de 1,6 milliard de dollars comporte le transfert de beaucoup de poissons et d'un nombre encore insuffisant de cannes à pêche. Mais le peuple russe est affamé et grogne, car la jeune démocratie n'a pas rempli les ventres. Ce mécontentement de la population est largement exploité par les adversaires communistes de Boris Eltsine.

Le président russe avait donc besoin d'une aide significative et rapide des Américains. Mais ce programme devait être dosé de façon à ne pas être perçu, par le peuple russe, comme une forme de colonialisme. L'administration Clinton semble avoir compris ce message.

Des produits alimentaires et médicaux américains d'une valeur de près de un milliard de dollars seront expédiés grâce à des crédits déjà votés. La difficulté consistera à faire atterrir cette aide entre les mains de la population et non entre celles d'une mafia qui s'est développée à la faveur de la libéralisation.

Bien que l'aide directe gruge le gros des crédits, une série de mesures originales est annoncée pour appuyer la transformation de l'économie russe. Ainsi, 50 millions seront consacrés à un fonds russo-américain d'aide au développement de PME. L'avenir de l'économie russe dépend du développement d'une classe d'entrepreneurs qui n'a jamais existé dans l'ex-Union soviétique où l'État contrôlait tous les moyens de production.

Les privatisations en cours changeront peu de choses dans la vie quotidienne des Russes si les entreprises continuent d'être achetées et gérées par d'anciens cadres du Parti communiste. Le plan Clinton-Eltsine comporte des mesures visant à modifier cette tendance : une aide de 95 millions à la privatisation et surtout la création de la Fondation Eurasie pour recueillir des fonds privés et contribuer à la formation de cadres russes.

Le président Clinton ne se trompait pas lorsqu'il déclarait que ce plan était un investissement dans l'avenir non seulement de la Russie mais tout autant des États-Unis. Les entreprises américaines sont bien placées pour profiter de cette coopération économique. De plus, un succès d'Eltsine au référendum du 25 avril permettrait de confirmer la détente Est-Ouest et rendrait plus faciles les coupures au budget du Pentagone.

Mais cette argumentation risque de compliquer la tâche du président Eltsine, aux prises avec ses faucons qui l'accuseront de trahison. Un programme d'aide qui inclurait les pays du G7, et même tous les membres de l'OCDE faciliterait la tâche du président russe.

C'est à ce défi que doivent justement se consacrer les pays développés. Le sommet de Vancouver Clinton-Eltsine a tracé une voie qu'il faudra multiplier pour permettre à la Russie de passer d'une économie de guerre à une économie de paix. Cette transformation est, après tout, à l'avantage bien compris des pays développés.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Le Bloc souverain

Un seul objectif, la souveraineté. Mais deux partis, deux chefs, deux organisations, deux listes de candidats : la table était bien mise pour garantir une fournie de conflits entre le Bloc québécois et le Parti québécois.

Les militants péquistes manifestent une tendance naturelle à user de leur droit d'ainesse. Leur côté mère poule s'inquiète de toute organisation prosouverainiste qui cherche à voler de ses propres ailes.

De leur côté, les militants du Bloc, souvent de mouvance politique autre que péquiste, au départ, souhaitent assumer leur propre souveraineté politique. À partir du moment où ils ont choisi de courir deux lieues à la fois et de couvrir l'ensemble de l'éventail électoral, les indépendantistes doivent se résigner à ces luttes féroces.

Les avertissements des chefs Lucien Bouchard et Jacques Parizeau risquent de tomber dans des oreilles de sords. Si chacun reconnaît la souveraineté de l'autre dans son parti, les militants ne l'entendent pas tous ainsi.

L'exemple de la circonscription de Mercier, en fin de semaine dernière, se reproduira à chaque fois que l'intégrisme péquiste prendra le dessus. M. Parizeau pourra toujours demander à son interlocuteur parisien Michel Rocard la recette pour saborder un gouvernement et un parti !

C'était de l'angélisme que de croire que le PQ laisserait le parti de Lucien Bouchard voler de ses propres ailes. Après tout, le Bloc n'a-t-il pas pour unique vocation de garder les votes souverainistes bien au chaud en attendant la prochaine élection québécoise ?

Une banquette indépendantiste, à Ottawa, signifie simplement que lors de cette élection et du référendum qui s'ensuivrait en cas de victoire du PQ, ce dernier aurait moins de députés fédéralistes dans les jambes. Ensuite, ces bonnes âmes rentreraient sagement à la maison.

L'outrecuidance de cette théorie saute aux yeux. Ni Lucien Bouchard ni les députés qui l'accompagneront vraisemblablement à Ottawa n'accepteront une telle mise en tutelle, ne serait-ce que le temps d'une saison.

Ils voudront y rester d'abord pour défendre les intérêts du Québec, puis pour assurer une présence lors des éventuelles négociations, puis pour garantir la mise en action des ententes, puis...

Coalition d'éléments nationalistes qui ressentent profondément l'injure du rejet de l'entente du lac Meech, le Bloc, pour réussir, doit dépasser le noyau dur des indépendantistes. Il doit par conséquent voler de ses propres ailes, sans ingérence d'un grand frère quelconque.

RAYMOND GIROUX

LE VOL DU BOURDON



Le PQ et l'intégrisme

Michel
DAVID

À la façon dont il s'est fait varloper par la direction du PQ, on se demande si le député de Gouin, André Boisclair, n'avait pas un peu raison de dénoncer l'intégrisme qui règne au sein de son parti.

En tous cas, Jacques Parizeau a trouvé que le chapeau lui faisait. Aussitôt informé des propos de son député, il aurait déclaré : « Ce jeune Boisclair n'existe plus ». En fin de semaine dernière, M. Parizeau a parlé d'un « égarement passager », mais il n'est manifestement pas près de l'oublier. Comme on dit, il l'a pris personnel.

Bernard Landry s'est étouffé, lui aussi, quand il a lu dans *Le Devoir* qu'il avait repris la thématique de « son poulain », dans le discours qu'il a prononcé tout de suite après le sien, à l'assemblée d'investiture péquiste dans Gouin. Pourtant, ce jour-là, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Berchmans, je me souviens l'avoir entendu faire son éloge.

Les dirigeants du PQ étaient d'accord pour que M. Boisclair tende la main aux nationalistes modérés, mais ils étaient furieux qu'il leur transmette une copie de son discours seulement après en avoir dévoilé les éléments choc aux médias.

D'accord, il a peut-être mal choisi ses mots. De nos jours, quand on parle d'intégrisme, on pense à l'Iran des ayatollahs ou au Front islamique du salut, en Algérie. Or, il serait ridicule d'associer le PQ au totalitarisme et à la violence.

Par contre, au sens philosophique du terme, le *Petit Robert* définit l'intégrisme comme une « doctrine qui tend à maintenir la totalité d'un système ». Dans ce sens, le mot correspond assez bien au souci de l'actuelle direction du PQ de ne pas laisser se diluer le concept de souveraineté.

Ce qu'André Boisclair voulait dénoncer, ce n'est pas le concept de souveraineté tel qu'on l'entend au PQ, mais plutôt cette attitude, à mi-chemin entre l'arrogance et la condescendance, qui suggère que tous ceux qui pensent autrement sont automatiquement suspects ou qu'ils se trompent.

C'est peut-être inévitable dans un parti idéologique. L'histoire du PQ enseigne que les chicanes sur l'article 1 du programme constituent un danger pour son existence même. M. Parizeau, qui a été au cœur de toutes ces crises, est bien placé pour le savoir.

Il reste que c'est en bonne partie cette attitude de « crois ou meurs » qui rebute les Jean Allaire, Mario Dumont et autres « modérés », qui ont été élevés dans une culture politique différente, mais dont le PQ a besoin pour faire l'indépendance. C'est ça que voulait dire André Boisclair. Et ce n'est pas en le clouant au pilori qu'on va les rassurer.

En tous cas, Mario Dumont a très bien saisi le message de M. Parizeau. « Un moment d'égarement, qu'il a dit ? Plus paternaliste que ça, tu meurs. Aussitôt qu'un député parle d'ouverture, il se fait rabrouer. Alors peut-être que dans vingt ans... »

L'autre grief qu'on a fait à André Boisclair, c'est d'avoir déclaré qu'il appréhendait le manifeste concocté par la direction du PQ. On jugera du contenu quand il sera publié, mais de la façon dont les choses se passent, on peut se poser des questions.

Déjà, en janvier dernier, des militants s'étaient inquiétés de ce que ce manifeste

soit rédigé en vase clos par le petit groupe de conseillers qui entoure M. Parizeau. Le président de la région de Montréal-Centre, Patrice Bachand, avait dénoncé publiquement cette tendance à tout centraliser à Place Ville-Marie, c'est-à-dire au bureau du chef.

Samedi matin, on a appris que, contrairement à ce qui était prévu, le manifeste ne serait pas rendu public au Conseil national, mais qu'il paraîtrait bientôt en librairie, édité par VLB. Bernard Landry a annoncé ça comme une nouvelle formidable, mais ça signifie qu'à aucun moment les militants n'auront eu leur mot à dire.

« Il n'est pas destiné à être modifié ou amendé. Il est destiné à éclairer les débats », a expliqué M. Landry. Dans le plan d'action 1993, il était prévu que « ce document d'orientation sera présenté à toutes les instances préparatoires au congrès national ». La nuance est importante : il sera présenté aux militants, mais pas soumis à leur approbation.

Bien sûr, les délégués au congrès national de la fin d'août pourront apporter des amendements au programme officiel du parti. Mais entre nous, qui va lire ce condensé indigeste de résolutions disparates ? Pour la population, le vrai programme du PQ, ça va être le livre vendu en librairie.

Le cas d'André Boisclair rappelle celui de son collègue libéral de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, qui a été mis au ban du Parti libéral, après lui avoir reproché de pas avoir de « vision de société ».

Comme toutes les organisations, les partis politiques ont du mal à supporter les objectifs de conscience qu'ils abritent, mais les vrais problèmes commencent généralement le jour où ils cessent de les écouter.

Votre Opinion

Il te manque du poil

Mme Ghislaine Rheault nous décrit bien le phénomène « Jordy » dans son article du SOLEIL du 24 mars « Le rap du foetus ». Pauvre petite bête Jordy... ces quatre mots résumant la triste histoire du petit singe imberbe Jordy.

Son tub insipide, sans odeur, ni couleur et saveur sera éphémère... mais pour l'instant, il est là pour nous casser les oreilles. J'ai deux filles de neuf et sept ans, je boude Jordy... Alors, je suis une maman pas « cool » du tout.

Domage Jordy, il te manque du poil pour qu'enfin on s'occupe de toi. En attendant, prends bien soin de tes parents.

Hélène Tremblay
Cap-Rouge

Autre son de cloche

C'était un 31 décembre 1936, jour triste et pluvieux... Vous rendez-vous compte ? La veille du Jour de l'An !

Quelques jours auparavant, nous, « les p'tits Guay », avions eu la douleur de perdre notre

bonne maman (une sainte femme), décédée à l'âge de 33 ans.

Une nouvelle vie commençait alors pour nous, à l'orphelinat d'Youville, où l'on accueillait 600 enfants.

De bonnes religieuses étaient là pour nous recevoir et nous prodiguer tendresse et bons soins.

Il nous faudrait des pages pour tout relater ce que nous avons vécu au cours de ces sept années. Mais ce sur quoi nous voulons insister, c'est qu'en aucun temps nous n'avons été brutalisés. Au contraire...

Souvenons-nous que seulement deux religieuses (avec l'aide d'une adolescente) avaient sous leur surveillance 50 enfants à la fois. Connaissez-vous quelqu'un qui parviendrait à réussir ce « tour de force » ? Bien sûr qu'on nous ramenait à l'ordre, à l'occasion ; et si nous avions une punition, c'est qu'elle était méritée.

Nous étions vêtus gratuitement, et ce, de façon impeccable. Rappelons-nous aussi les pélerinages

Sainte-Anne-de-Beaupré, les pique-niques à Bois-de-Coulonge, les récoltes de légumes à Château Bigot... Nous en revenions fourbus et, pour favoriser le sommeil, on nous servait un « p'tit drink » chaud, additionné de « painkiller ». C'était bon !

Lorsque la maladie, contagieuse ou autre, frappait l'institution, nous avions droit à tous « les sirops maison » de l'époque, ainsi qu'à du bon jus d'orange frais, etc.

Au cours de ces sept années sous la tutelle de ces chères et patientes religieuses, nous avons « appris à vivre », en y recevant une saine discipline, en nous faisant inculquer le vrai sens des valeurs, et, bien entendu, en complétant un cours primaire très bien structuré.

Jean-Marie a si bien appris à lire, grâce à une jeune religieuse, qu'il est devenu lecteur à l'église, dans sa paroisse.

Si nous sommes devenus des hommes, des parents responsables, nous le devons à ces éducatrices de première classe, qui n'ont rien ménagé pour faire de nous de braves citoyens.

À l'occasion du 50e anniversaire de notre sortie du Mont d'Youville, nous tenons à leur rendre cet hommage.

Un petit « clin d'oeil » spécial à soeur Sainte-Antoine, notre coparissienne, décédée à l'âge de 100 ans. Elle était une vraie mère dans son cœur.

Dans l'espoir que d'autres auront le courage de témoigner, eux aussi.

Paul-Henri Guay, Jean-Marie Guay
Château-Richer

Des gens honnêtes

Quel beau geste que celui de M. Preada de Cap-Rouge !

Il aurait pu jeter la carte de crédit qu'il avait trouvée, la retourner ou au pire l'utiliser.

Mais voilà qu'il a recherché le propriétaire, m'a rejoint par téléphone et qu'ainsi j'ai pu retrouver cette carte que j'utilise rarement.

Je suis heureux de constater qu'il y a encore des gens soucieux des autres.

Je vous remercie, cher monsieur, pour ce geste gratuit.

Simon Bérubé
Cap-Rouge

LES IDÉES DU JOUR

Réactions au mémoire du Groupe de recherche en macroécologie

Développement hydroélectrique : vérités et mensonges

par DIOM ROMEO SAGANASH

M. Diom Romeo Saganash est vice-grand chef du Grand conseil des Cris du Québec et vice-président de l'Administration régionale crie.

Quand on a demandé à un aîné cri, à l'occasion du procès qui a précédé le jugement Malouf dans l'affaire de la Baie James, de jurer de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, celui-ci a répondu en langue crie qu'il n'avait pas la prétention de posséder la vérité, mais qu'il s'engageait à communiquer tout ce qu'il savait et ce qu'il connaissait. Peut-être cette sagesse aurait-elle pu inspirer le mémoire déposé par le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) devant la Commission parlementaire qui analyse le Plan de développement 1993 d'Hydro-Québec.

Bien que l'orientation de ce mémoire soit d'un point de vue scientifique et économique critique à plusieurs égards, il est compréhensible qu'un groupe d'écologistes, indépendant ou non, endosse la thèse du développement hydroélectrique d'Hydro-Québec.

Que ce même groupe se place en maître absolu de la vérité et du mensonge est discutable, mais encore là de bonne guerre. Cette forme de propagande contre une sois-disant campagne de désinformation et de mensonge s'inscrit dans le cadre de la stratégie médiatique à laquelle nous ont habitués depuis plusieurs mois le gouvernement du Québec et Hydro-Québec pour justifier le projet Grande-Baleine.

Que des scientifiques tels Pierre Dansereau prêtent leur nom à cette campagne, habilement orchestrée par Hydro-Québec, voilà qui est surprenant. Dans les circonstances, M. Dansereau a cru bon de devoir apporter publiquement des nuances quant à sa position sur ce qu'on peut appeler la « valorisation » de la filière hydroélectrique.

Il a conditionné le choix de cette filière au respect de l'environnement, à la priorisation des économies d'énergie, au débat public sur les choix énergétiques, au développement régional, à la polyvalence du territoire nordique et, enfin, à la subsistance du mode de vie traditionnelle des autochtones

et à leur participation aux décisions d'aménagement du territoire.

Nous nous étonnons, cependant, que presque toute la presse tant écrite que télévisée, de même que certains membres de l'opposition officielle, se lèvent pour louer et féliciter le GRAME de son « courage » à relever les faussetés et à affronter le tabou de la « political correctness », voilà qui est désolant et troublant.

Le GRAME ignore les études sérieuses produites par les Cris

Désolant, car les Cris et plusieurs groupes environnementaux ont produit à ce jour nombre d'études sérieuses et rigoureuses sur la politique de développement d'Hydro-Québec. De telles études étant plus difficiles à critiquer, le GRAME les ignore et préfère pointer du doigt les prétendues exagérations qu'auraient commises le Natural Resource Defence Council des États-Unis (NRDC) et autres opposants. Si c'est ça faire preuve de rigueur intellectuelle, c'est tout dire.

Pourquoi alors ne pas aussi dénoncer la façon dont Hydro-Québec vend aux Québécois et aux Américains ses projets hydroélectriques ? M. Guérard mentionnait devant la commission : « Il y a une chose qu'ils (les opposants) n'ont pas le droit, c'est de fausser la réalité ». Est-ce que le fait de cacher aux Québécois les données sur le coût réel de la construction de la Phase II de la Baie James ne constitue pas une façon de fausser la réalité ? Et que dire du secret qui entoure les contrats entre Hydro-Québec et les alumineries ? Est-ce que le fait de faire des pertes financières substantielles, comme l'avoue de plus en plus ouvertement Hydro-Québec avec ses contrats à partage de risques, constitue une saine gestion et planification du développement énergétique ?

N'est-ce pas d'autres façons de fausser la réalité que de garder



M. Diom Romeo Saganash

secret le calcul de rentabilité des contrats d'exportation d'électricité aux États-Unis ? De refuser d'admettre que la Phase II de la Baie James est requise pour répondre à la demande en électricité des industries énergivores et des besoins américains ? D'avoir, pendant plus d'un an et demi, maintenu publiquement une position à l'effet que le projet hydroélectrique Grande-Baleine devait être segmenté pour les fins d'évaluation environnementale ? De nier les graves problèmes engendrés par l'accroissement des concentrations de mercure dans la chair des poissons dans les réservoirs ? De brandir la menace du nucléaire lorsqu'on discute de la justifica-

tion du projet Grande-Baleine et de la Phase II de la Baie James ? De faire peur au monde en clamant que la seule solution de rechange à l'aménagement de la rivière Grande-Baleine est l'éclairage à la chandelle ? De freiner la tenue d'un débat public sur la nécessité des grands projets hydroélectriques à la Baie James ?

C'est le mode de vie des Cris qui est affecté

Troublant, car toute société démocratique ne peut que s'inquié-

ter de voir la vaste majorité des médias d'information se porter si unanimement à la défense des droits et des intérêts du gouvernement et de sa société d'Etat et participer à une « chasse aux sorcières » des opposants d'Hydro-Québec.

Qu'est-ce qui choque tant ? Les prétendues erreurs de faits du NRDC et autres opposants ou la persévérance et la ténacité du peuple cri et de groupes environnementaux qui les appuient dans leur opposition au projet Grande-Baleine et leur détermination à remettre en question la politique énergétique du gouvernement et d'Hydro-Québec ? Il faut croire

Faire éclater le mythe selon lequel les Cris attaquent les Québécois

qu'il est plus facile et plus rentable de parler d'insultes à la nation québécoise que de poser les véritables questions et d'y répondre. Les répliques outragées, maintes fois servies par le gouvernement du Québec et Hydro-Québec, et maintenant reprises par le GRAME, relèvent du pathos, mais ne sont pas innocentes puisqu'elles tentent de faire naître sous des sentiments patriotiques la polarisation de l'opinion publique contre les autochtones, dont les Cris, et cherchent à discréditer les groupes environnementaux qui, à ce jour, se sont opposés à la politique d'Hydro-Québec.

Le mythe selon lequel les Cris attaquent les Québécois à l'étranger chaque fois qu'ils critiquent les projets d'Hydro-Québec doit éclater une fois pour toutes. Il ne viendrait à l'idée de personne de qualifier d'antiovariennes ou d'anticanadiennes les campagnes à l'encontre des projets d'Hydro-Québec menées par le mouvement écologiste, ni de taxer d'anti-américaines les attaques du gouvernement canadien à l'égard des pluies acides. À ce jour, ce sont les Cris qui ont eu à subir les inconvénients du développement hydro-québécois de la Baie James. C'est notre mode de vie qui est affecté. C'est notre culture et notre langue qui sont menacées. Ce sont nos territoires qui sont et seront inondés, ce sont nos plans d'eau qui véhiculent le mercure. C'est nous qui devons vivre avec le poisson contaminé et tout ça pour satisfaire une demande d'électricité d'une autre nation. Et si on relançait le projet Archipel à la place de Grande-Baleine ?

LE SPÉCIALISTE DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL À QUÉBEC

LATULIPPE

UNIFORMES

pour stations-service, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc.

Nous gardons un assortiment complet en magasin pour livraison immédiate. Choix de couleurs

PANTALON 49⁹⁵

VESTON 56⁹⁵

LIVREURS STATIONS-SERVICE BLEU, BEIGE, VERT, GRIS

Rapier-Greyhound 65% polyester 35% coton

MANCHES COURTES 17⁹⁵

MANCHES LONGUES 19⁹⁵

Attention : EMPLOYEURS ouvrez un compte chez Latulippe. Rabais sur quantité.

AUSSI OUVERT LES MERCREDIS SOIR AINSI QUE LE DIMANCHE, DE 11 h à 17 h

LATULIPPE 637, rue St-Vallier Ouest Québec

«Une COCHE au-dessus!» 529-0024

LA FÊTE DE L'ÉRABLE

Un vrai CASINO à Québec

du 10 au 18 avril (de 14 h à 02 h)

AU SALON DU CASINO D'EXPO QUÉBEC
2205, avenue du Collisée, Québec

Mise de 1\$ à 100\$

- 24 tables de black jack
- Roulettes
- Baccara
- Roue de fortune

Dans le cadre de la Fête de l'Érable

- Une vraie cabane à sucre en ville
- Repas à prix modique
- Concours, jeux
- Exposition sur le thème de l'érable et ses sous-produits
- Roger Miron à la musique et à l'animation

Prix d'entrée :
Casino : 6 \$
Exposition : entrée gratuite

Heures d'ouverture : cabane à sucre : 11 h à 22 h

Animé par : Amusements Populaires P.L. Inc. Promoteur : L'Institut québécois de l'érable de Plessisville

Autorisé par la Régie des loteries du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Que pourrait-on ajouter de plus ?

Présentement, et jusqu'au 30 avril 1993, à l'achat de tout ordinateur personnel Sprinta, Hurdla ou Treka d'Ambra™, nous vous donnerons en prime WordPerfect™ pour Windows, un des ensembles de traitement de texte (valant au détail jusqu'à 595 \$) les plus en demande en Amérique du Nord. De plus, vous obtiendrez un rabais de 100 \$ à l'achat d'une imprimante à laser IBM 4029, ou de 50 \$ à l'achat d'une imprimante à jet d'encre IBM.

Ambra vous propose un éventail complet d'ordinateurs personnels extensibles et abordables, allant de l'économique 386SX au très puissant i486DX2. Les prix -écran, souris, DOS et Windows compris - varient à compter de 1 269 \$*.

intel inside

AMBRA
ORDINATEURS PERSONNELS

La puissance en soi

Composez le 1 800 363-0077, poste 809, pour connaître le détaillant le plus proche. Ambra est un produit d'EsperComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée.

*Pour obtenir votre logiciel WordPerfect offert en prime jusqu'à épuisement des stocks, et votre rabais à l'achat d'une imprimante IBM, expédiez simplement une copie de preuve d'achat d'un ordinateur Ambra et d'une imprimante admissible, ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone, à : EsperComp Services Limitée, C.P. 657, North York, Ontario M3C 2T6. Les réclamations ne seront plus admissibles après le 30 juin 1993.

WordPerfect est une marque déposée de WordPerfect Corporation. WordPerfect pour Windows 5.2 nécessite une mémoire de 4 Mo. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation. i486DX2 est une marque déposée d'Intel Corporation. Les imprimantes personnelles IBM sont de Lexmark®. IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. *Le prix indiqué ne comprend pas les frais pour des services supplémentaires que les détaillants ou concessionnaires peuvent fournir.

DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

C'EST LE MOIS DES Familiales

LEAU FISET BOU... BABIN • BARDELEAU MORISSE
 TÉ ROCHON GOSS... COUILLARD • LAVALLE BRET
 DEAU DOUCET S... ON CANTIN... REAU GOU
 RNABÉ GARO... RUBÉ PERRO
 GEAU PAQUE... AU BISSONN
 ERÉ PLAMOND... NIER FILIO
 RBEAU CADER... BEAU GOY
 RIER BISSON... SIER CHARR
 TEAU COSSET... UDREAU BARR
 ER SOUCY G... GODIN •
 RIVEAU FRADETTE... GARNEAU • DUJETTE TANGUA
 ANDRY LANE... DEVEAU PICHETTE THIRA

SUR TOUT
 aucun comptant
 aucun paiement
 aucun intérêt

GAGNEZ**
 des bons d'achats
 de 1000\$, 100\$ ou 50\$
 Écoutez **CRC** à 8 heures 10
 tous les matins
 du lundi au vendredi

COMMENCEZ
 À PAYER LE
12 OCTOBRE
93*



AMISCO

Lit tubulaire
 de 2''
 transformable
 en lit
 superposé ou
 côte à côte
 39''. Couleurs
 disponibles :
 blanc, bleu,
 rouge ou noir

PRIX SPÉCIAL TANGUAY

Lit superposé 39''
 en tubulaire de 2''
 Également non
 illustré : lit
 superposé 39'' et
 54'' même design
 Couleurs
 disponibles : blanc,
 bleu, rouge ou noir

- GRAND CHOIX DE MOBILIERS DE CHAMBRE JUVÉNILES :
- AMISCO
 - BARONET
 - JEAN & FRÈRES
 - MORIGEAU
 - PALLISER
 - SOUTH SHORE

Mobilier de chambre juvénile fini laqué.



LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LTÉE

OUVERT LE DIMANCHE
 12 h à 17 h

SAUF POINTE-AU-PÈRE

** Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

Cartes de crédit acceptées.
 * Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS:
 5720, boul. Étienne-Dallaire
 (angle Kennedy)
 833-4511

BEAUPORT:
 535, boul. Ste-Anne
 667-6282

LES SAULES:
 Carrefour Les Saules
 5150, boul. l'Ornière
 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
 2200, boul. des Récollets
 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
 822, boul. Ste-Anne (route 132)
 COMTÉ DE RIMOUSKI
 725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
 QUÉBEC: 847-4411
 TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
 RIMOUSKI: 725-4411